PROJET RÉGIONAL DE RECHERCHE-ACTION SUR LA TAXATION DES PRODUITS DU TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST

Par Abdoulaye DIAGNE

RAPPORT TECHNIQUE FINAL- Project #106 774

Septembre 2013

N° de subvention : 106 774-001 du 22/12/2011
Projet exécuté dans la région CEDEAO
Consortium pour la Recherche Économique et Sociale
Rue 10 Prolongée n°1 et 2 Cité Iba Ndiaye Diadji, Dakar SENEGAL
Pr. Abdoulaye DIAGNE (Superviseur Principal) – cres@cres-sn.org – 00 221 33 864 7757
Nafissatou BALDE SOW (Coordonnatrice) – nbaldesow@cres-sn.org -00 221 33 864 7757
Kadidia BA DIOUF (Assistante) – kdiouf@cres-sn.org-00 221 33 864 7757

Ce rapport est présenté tel qu'il a été reçu du (des) bénéficiaire(s) de la subvention accordée pour le projet. Il n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs ni d'autres formes de révision.

Le présent document est utilisé avec la permission de Abdoulaye DIAGNE
Copyright 2013 DIAGNE

Table des matières

1. GENÈSE DE LA RECHERCHE 4

2. OBJECTIFS 5

3. METHODOLOGIE 5

4. RESULTATS OBTENUS 7

5. DISPOSITIF DE PILOTAGE DU PROJET 7

6. DEROULEMENT DES ACTIVITES 9

6.1. ÉTABLISSEMENT DES PROFILS-PAYS 9

6.1.1. Mise en place du dispositif de pilotage 9

6.1.2. Élaboration des documents de méthodologie et appui technique aux équipes 10

6.1.3. Suivi de la collecte des données et de la rédaction des rapports 11

6.1.4. Organisation des ateliers nationaux de validation 12

6.1.5. Synthèse régionale des rapports-pays 16

6.1.6. Editing des rapports-pays 16

6.1.7. Traduction des rapports-pays 16

6.2. ORGANISATION DE LA CONFERENCE REGIONALE 16

6.2.1. PREPARATION DE LA CONFERENCE REGIONALE 17

6.2.2. ORGANISATION DE LA CONFERENCE REGIONALE 17

7. INCIDENCES 27

8. EXTRANTS 31

9. APPRÉCIATION GÉNÉRALE 36

I. ANNEXES 38

1. COMPOSITION DES EQUIPES NATIONALES DE RECHERCHE 39
2. COMPOSITION DES COMITES NATIONAUX DE PILOTAGE (CNP) 42
3. MISE EN PLACE DU COMITE SCIENTIFIQUE 44

Abrégé

Le Projet régional sur la taxation des produits du tabac vise l'harmonisation des politiques fiscales du tabac en Afrique de l'Ouest, afin de diminuer la consommation de ce produit ainsi que les maladies non transmissibles qui lui sont associées. Financé par le Centre de Recherche pour le Développement International et exécuté par le Consortium pour la Recherche Économique et Sociale basé à Dakar (SENEGAL), le projet s'est déroulé de Novembre 2011 à Mars 2013 et a consisté en l'élaboration de 15 profils pays, une synthèse régionale et 16 notes de politiques élaborées à partir de ces derniers.

Pour réaliser les profils pays, le CRES a mis en place dans chacun des 15 pays de la CEDEAO une équipe de recherche pluridisciplinaire, ainsi qu'un comité de pilotage dirigé par le Coordonnateur de la cellule nationale CEDEAO du pays, pour valider le rapport dans le cadre d'un atelier national.

Le CRES a ensuite organisé une conférence régionale à Ouagadougou pour présenter les résultats et mener une réflexion collective sur les actions à prendre pour un changement de politiques fiscales du tabac. Il a en outre appliqué les recommandations de cette conférence, notamment, en révisant les profils pays et en élaborant la synthèse régionale.

Ce projet a eu des incidences au niveau de la production de connaissances avec un état des lieux détaillés sur la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest, et a également permis une meilleure prise en compte des enjeux de la taxation du tabac aux niveaux nationaux et régionaux. Il a permis de renforcer le réseau des acteurs étatiques et la société civile antitabac dans la région Ouest-Africaine ainsi que la volonté politique d'utiliser la taxation comme un moyen de lutte antitabac. Grâce à cette expérience, des représentants des 15 pays de la CEDEAO ont vu leurs capacités renforcées, et les le CRES a acquis une expérience en matière de gestion de projets internationaux et est prêt à envisager de nouvelles perspectives à la matière.

Le rapport technique final de la première phase du projet régional de recherche-action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest donne un résumé de l'essentiel des activités réalisées.

Mots clés : Politiques fiscales, CEDEAO, UEMOA, Taxation, Tabac.

1. Genèse de la recherche

L'idée du projet est née à la suite des résultats de l'Analyse situationnelle du tabagisme en Afrique (ASTA) effectuée dans 12 pays africains en 2009/2010. Deux lacunes majeures sont apparues : l'absence d'une utilisation de la taxation d'une part et, d'autre part, le manque de synergie entre la recherche, le plaidoyer et la prise de décisions législatives et politiques dans la lutte antitabac en Afrique.

Le CRES a donc organisé un atelier méthodologique de recherche – action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le Centre de Recherche pour le développement International (CRDI).La rencontre a enregistré une forte participation des professionnels des secteurs de l'économie et des finances, de la recherche scientifique de huit (08) pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'une importante représentation d'organisations internationales et sous-régionales : le CRDI, L'American Cancer Society (ACS), l'International Union Against Tuberculosis And Lung Disease (IUATLD), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), African Tobacco Control Alliance (ATCA) et d'imminentes personnes-ressources intervenant dans la lutte antitabac.

Les travaux ont permis une mise à niveau sur la politique régionale de taxation des produits du tabac, les mécanismes de décision au niveau régional, les expériences de taxations et les leviers de cette stratégie de lutte antitabac. Les résultats ont encore confirmé l'absence d'informations nationales sur la taxation du tabac et la nécessité d'un état des lieux sur la fiscalité des produits du tabac en Afrique. Toutes ces considérations ont amené le CRES à initier le présent projet de recherche qu'il envisage de mener avec l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec les deux unions économiques.

De façon spécifique, le projet vise globalement à une harmonisation de la taxation des produits du tabac dans la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il est réalisé dans les 15 pays membres de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en collaboration avec cette structure régionale.

Il comporte trois phases

Phase 1 : L'état des lieux dans les 15 pays membres de la CEDEAO

Phase 2 : L'approfondissement de la recherche en fonction des résultats de la première phase pour permettre aux pays de la CEDEAO d'être capables de se lancer dans une stratégie éclairée de taxation

Phase 3 : La mise à la disposition de la CEDEAO et de l'UEMOA davantage de faits empiriques avérés et pertinents sur la taxation dans les différents pays de la Communauté

ainsi qu'un appui technique accompagné de scénarios concrets de changements de politiques fiscales

L'établissement des profils-pays a été appuyé financièrement par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), et la CEDEAO a contribué au financement de l'organisation de la conférence régionale au cours de laquelle les différents profils-pays ainsi que le profil régional ont été partagés. La réalisation de cette première phase aura permis d'une part, d'identifier les actions pouvant être entreprises par la CEDEAO, l'UEMOA les États et le CRES en vue d'un changement de la politique de taxation et, d'autre part, de déceler les axes de recherche à entreprendre ultérieurement.

2. Objectifs

Le projet, dans son ensemble, a comme objectif général de contribuer à l'adoption d'une nouvelle réglementation fiscale permettant une hausse effective et significative du prix du tabac, afin de faire reculer sa consommation en Afrique de l'Ouest. Les objectifs spécifiques de la première phase étaient les suivants :

- établir les profils pays en matière de fiscalité sur les produits du tabac;
- organiser des ateliers nationaux de validation des profils-pays ;
- établir le profil régional sur la taxation des produits du tabac ;
- organiser un atelier régional d'échanges et d'orientation sur la fiscalité du tabac dans les pays de la CEDEAO ;
- adopter les prochaines phases du projet devant conduire à la modification de la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest ;
- organiser une table ronde des partenaires pour le financement des prochaines étapes du projet.

3. Méthodologie

Dans cette première phase du projet, il s'agisait de faire élaborer 15 analyses du contexte-pays de la politique fiscale des produits du tabac, de faire valider ces rapports par les principales parties prenantes de la lutte anti-tabac des pays concernés, d'élaborer une synthèse régionale et de discuter de l'ensemble des résultats lors d'un atelier régional. Dans chacun des 15 pays, une équipe nationale de chercheurs a réalisé le profil-pays en partenariat avec les autorités nationales. Les équipes ont été appuyées par le secrétariat technique d'une équipe d'experts régionaux, elle-même sous la supervision du comité scientifique du projet.

La réalisation de l'étude sur la taxation a consisté à collecter et à analyser des données disponibles sur situation globale des pays par rapport aux importations et exportations des

produits du tabac, la production, la transformation, les politiques fiscales et toutes les autres politiques spécifiques aux produits du tabac. Pour cela, les équipes ont effectué des recherches auprès des structures nationales et internationales susceptibles de fournir des données relatives à la production, à la transformation, au commerce, et à la fiscalité du tabac. Elles ont également pris contact avec la société civile impliquée dans la lutte anti-tabac. Cette démarche a ainsi permis d'identifier les données manquantes, les obstacles dans la prise de décisions fiscales et les difficultés pratiques d'application des décisions existantes.

Le profil régional établit une comparaison des profils-pays par le biais d'une analyse transversale. Celle-ci a permis, d'une part, de catégoriser les pays selon leur capacité à subir des coûts économiques plus ou moins élevés consécutifs à une réduction de la consommation du tabac et, d'autre part, de faire ressortir et de tenter de comprendre les divergences qui existent dans les politiques nationales concernant les produits du tabac.

Cette première phase du projet régional a permis, d'une part, d'identifier les actions immédiates pouvant être entreprises par la CEDEAO, l'UEMOA et les États en vue d'un changement de la politique de taxation et, d'autre part, de déceler les axes de recherche à entreprendre ultérieurement. Cette première phase comportait les deux grandes étapes suivantes :

a) l'établissement des profils-pays qui consiste en :

- l'élaboration d'un canevas pour l'établissement des profils pays sur la taxation des produits du tabac ;
- la constitution d'une équipe de chercheurs dans chaque pays ;
- la mise en place d'un comité scientifique ;
- la constitution d'un comité national de pilotage dans chaque pays ;
- la collecte et l'analyse des données récapitulées dans le document de méthodologie proposé aux pays ;
- la rédaction du rapport national ;
- l'organisation d'un atelier national de validation du profil du pays dans chaque pays ;

b) l'organisation de la conférence régionale qui comporte les sous-activités suivantes :

- la réactualisation du budget, du calendrier et de la méthodologie de l'atelier ;
- la mise en place de la logistique ;
- la tenue de la conférence régionale ;
- la finalisation des documents issus de la conférence ;
- a préparation des prochaines phases du projet.

4. Résultats obtenus

Au terme de la première phase du projet, les résultats suivants ont été obtenus :

- les équipes nationales de recherche, les comités nationaux de pilotage, ainsi que le comité scientifique ont été mis en place ;
- les profils pays en matière de fiscalité des produits du tabac ont été produits et validés au niveau national ;
- les autorités nationales et régionales ont été largement informées de l'hétérogénéité des politiques fiscales ouest africaines et de la nécessité d'harmoniser les politiques et pratiques relatives au tabac ;
- La synthèse régionale des profils pays a été produite et validée ;
- un calendrier menant à la présentation au conseil des ministres de la CEDEAO d'un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la région ouest – africaine a été établi ;
- les prochaines phases du projet ont été établies et programmées ;
- les conditions nécessaires à la réalisation des prochaines étapes du projet ont été réunies.

5. Dispositif de pilotage du projet

Pour assurer la bonne exécution des activités, le CRES a mis en place un dispositif de pilotage permettant d'instaurer un cadre de partenariat entre les différentes parties. Compte tenu du cadre géographique du projet, la plupart des activités ont été réalisées à distance, et la communication s'est fait par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce dispositif était composé des organes suivants :

5.1 Le Secrétariat Technique

Composé d'une coordinatrice et d'une assistante qui travaillent sous la supervision du Directeur Exécutif du CRES, il avait pour rôle d'accompagner la mise en œuvre du projet en s'occupant de la gestion, de la communication, de la logistique, et du suivi-évaluation des activités du projet. Il travaillait en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (les consultants, les équipes nationales de chercheurs, les comités nationaux de pilotage et le comité scientifique), et sur les aspects organisationnels et techniques du projet. Il a également organisé la conférence régionale en partenariat avec la CEDEAO, le CRDI et l'administration du CRES.

5.2 Les Consultants régionaux

Un consultant francophone et un anglophone ont été recrutés pour apporter un appui technique au projet. Ils ont accompagné le processus depuis la conception de la méthodologie des profils-pays jusqu'à la production des documents issus de l'atelier de lancement.

Ils ont aussi été chargés :

- de réaliser le rapport du profil régional (synthèse des rapports des profils pays sur la fiscalité des produits du tabac) ;
- de préparer la synthèse du profil régional à partager lors de la conférence régionale;
- d'animer les travaux de la conférence régionale ;
- de proposer les thèmes à discuter dans les travaux de groupes et présenter la synthèse ;
- d'élaborer les documents sur les conclusions de la conférence.

5.3 Les Équipes nationales de recherche (ENR)

Dans chaque pays de la CEDEAO, l'équipe nationale de recherche mise en place était composée d'un chercheur, d'un représentant de l'administration douanière, d'un représentant de l'administration fiscale et d'un représentant de l'institut national de la statistique. Sa mission était d'établir le profil-pays sur la taxation des produits du tabac et de le partager à la conférence régionale.

5.4 Le Comité Scientifique

Composé des représentants du partenaire financier du projet (Centre de Recherche pour le Développement International) et d'acteurs de la lutte anti-tabac au niveau international, le Comité Scientifique a veillét sur la qualité du travail, par example en amendant la méthodologie de recherche proposée aux équipes nationales et en donnant des conseils sur les ajustements nécessaires.

5.5 Le Comité national de pilotage

Son rôle était de valider le rapport du profil national produit par l'équipe nationale de recherche au cours d'un atelier national. Il était présidé par les Coordonnateurs nationaux de Cellule CEDEAO à qui le CRES a laissé la latitude de constituer ce comité selon les termes de référence mis à leur disposition. Les membres regroupaient essentiellement ceux de ladite cellule, ainsi que les représentants des structures des ministères de la Santé et du Commerce, la société civile et les personnes-ressources intervenant dans la lutte antitabac.

6. Déroulement des activités

6.1. Établissement des profils-pays

6.1.1. Mise en place du dispositif de pilotage

a) Constitution des Équipes nationales de recherche et paiement des honoraires

Toutes les équipes nationales de recherche mises en place, constituées de 61 personnes au total, sont restées fonctionnelles jusqu'au terme de leur contrat. Il a été noté quelques lenteurs dans la constitution de certaines équipes, notamment, en Guinée Bissau, au Togo, au Bénin et au Nigéria

Les membres des 15 équipes ont signé un contrat de prestation avec le CRES à la suite de leur désignation officielle par leur structure d'origine. En effet, le CRES s'est d'abord adressé aux structures afin qu'elles soient représentées au sein de l'équipe nationale de recherche. Il a mis à leur disposition des termes de référence pour une meilleure compréhension et appropriation du projet. La réponse a été aussi bien favorable au niveau de l'administration que dans les centres ou instituts de recherche et agences ou institutions nationales des statistiques.

Dans chaque pays, une équipe nationale de recherche composée d'un chercheur, d'un administratif fiscal, d'un administratif douanier et d'un agent de la statistique a été mise en place, soit quatre personnes par équipe dans les 14 pays de la CEDEAO et cinq personnes pour le Nigéria. Le cas spécifique du Nigéria a été pris en compte dans la détermination des membres de l'équipe nationale de recherche à savoir : le découpage administratif, l'étendue géographique du pays, beaucoup plus vaste que celles des autres pays de la région, la situation politique parfois agitée pendant la période de l'étude (grèves générales de longue durée, instabilité).

Les contrats ont été exécutés en fonction des engagements pris de part et d'autre. Conformément aux clauses des contrats, le CRES a payé les honoraires à raison de 40 % après la signature des contrats, 40 % après la tenue de l'atelier national de validation du rapport-pays par le comité national de pilotage du projet, et 20 % après la levée des observations mentionnées lors de l'atelier national de validation. Les virements sont faits après réception des coordonnées bancaires des ayants-droits, des signatures des factures de prestations pour chaque étape et de leur approbation par le CRES.

b) Constitution des Comités Nationaux de Pilotage

Un comité national de pilotage a été mis en place dans tous les pays à travers la cellule nationale CEDEAO, soit par implication directe du coordonnateur nationale de ladite cellule ou par désignation d'un membre de la cellule comme interlocuteur du Secrétariat Technique. Le Secrétariat technique a utilisé la même approche que pour la constitution des équipes nationales de recherche, en s'adressant d'abord aux coordinateurs nationaux des cellules CEDEAO qui ont mis en place le comité national de pilotage et assuré sa coordination. Après leur identification, ils ont été informés du projet, et les termes de référence de l'atelier national de validation mis à leur disposition. Toutefois, compte tenu de certains retards dans la mise en place des comités, du manque de disponibilité des coordonnateurs et de leurs remplacements réguliers, le Secrétariat technique a parfois dû intervenir pour faciliter la participation des structures pressenties (ministères santé et commerce, certaines organisations de la société civile et des personnes-ressources impliquées dans la lutte anti-tabac).

c) Constitution du Comité scientifique

Le Secrétariat technique a mis en place un Comité scientifique composé de représentant du CRES, de l'UEMOA, la CEDEAO, l'African Tobacco Control Alliance, l'American Cancer Society, l'International Union Against Tuberculosis and Lung Disease, l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Université de Waterloo. Malgré de multiples relances du Secrétariat technique, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) n'a pas réagi à la proposition de faire partie du comité scientifique du projet.

Le 1er mars 2012, le Secrétariat technique a organisé une conférence téléphonique pour que les membres du comité échangent sur l'état d'avancement du projet et discutent des outils techniques qui ont été mis à leur disposition (offre technique - grille de collecte des données). Au vu des difficultés de communication dans certains pays, il a été convenu que la communication entre les membres se fera désormais par mail de préférence. Le secrétariat technique a donc créé un groupe de discussion par mail à travers lequel les membres du comité scientifique pourront interagir facilement entre eux, avec le CRES et avec les consultants.

Par ailleurs, le Secrétariat technique a partagé avec le Comité scientifique les documents relatifs au projet mais aucun de ses membres n'est intervenu pour apporter des suggestions permettant de relever les manquements et d'améliorer les documents.

6.1.2. Élaboration des documents de méthodologie et appui technique aux équipes

Les différentes propositions concernant la méthodologie et la grille de collecte des données ont fait l'objet d'une mise en commun entre le secrétariat technique du projet et les

Consultants régionaux lors de réunions de travail sur Skype. Après concertation, ces documents ont été transmis à l'ensemble des équipes nationales de recherche en version française ou anglaise, selon le pays. Ces documents ont également été transmis au Comité scientifique pour d'éventuelles suggestions, mais aucune réaction n'a été enregistrée.

6.1.3. Suivi de la collecte des données et de la rédaction des rapports

La réception de ces supports méthodologiques a permis aux 15 équipes de recherche d'exécuter les travaux. À cette occasion, des réunions de concertation et de partage ont été organisées en interne après une exploitation individuelle de la méthodologie et de la grille de collecte des données.

Les comptes-rendus des réunions reçus par le CRES ont permis de constater que les équipes ont procédé à un examen de ces différents documents, à l'établissement d'un plan d'action en tenant compte des délais du projet et de la répartition des tâches entre les membres selon les domaines d'intervention. Les équipes ont également procédé à l'identification des structures susceptibles de fournir des documents pertinents pour la revue documentaires. Certaines équipes, notamment, celles du Sénégal, du Togo, de la Guinée et de la Gambie, ont été amenées à rédiger des lettres de demande d'autorisation de collecte de documents à l'attention des structures identifiées, conformément à la réglementation en vigueur dans leur pays. La Gambie a conçu et administré un questionnaire à destination des commerçants pour renseigner le prix de vente au détail des différentes marques de cigarette, et l'équipe du Sénégal a administré un questionnaire aux principaux acteurs de la lutte anti-tabac au Sénégal.

Le Secrétariat technique mis en place gère deux groupes de discussion mail (un francophone et un anglophone) à travers lesquels les équipes inscrits peuvent communiquer et partager des documents avec les consultants, les membres du Secrétariat technique et les autres équipes. Les équipes ont régulièrement fait appel à ce groupe pour faire part de l'avancée des travaux, de la tenue des réunions, pour poser leurs questions d'ordre méthodologique ou organisationnel au secrétariat technique et aux consultants pour envoyer la première version de leurs rapports.[1]

Durant tout le processus, le Secrétariat technique a effectué par mail et téléphone un suivi régulier de l'état d'avancement de la collecte des données ainsi que la rédaction du rapport. À cet effet, il a conçu un fichier de suivi pré-rempli qu'il a envoyé à chaque chef d'équipe, avec comme consigne de sélectionner dans une liste déroulante le responsable de la collecte ainsi que l'état d'exécution (collecté, non collecté, non disponible dans le pays, non applicable au pays) pour chaque indicateur. Ces informations étaient ensuite traitées par le

[1] Voir en annexes quelques exemples de questions méthodologiques posées par certaines équipes nationales.

Secrétariat technique pour avoir une vue d'ensemble du taux de collecte des données dans les pays, puis les résultats sont partagés avec les équipes concernées pour la prise en compte des données manquantes et du délai imparti à la mission.

Le Secrétariat technique a également élaboré des fichiers de suivi et d'identification des membres de chaque organe : équipes nationales de recherche, Comité scientifique, comités nationaux de pilotage, pour la signature des contrats, pour la réalisation des 63 virements bancaires ainsi qu'un annuaire électronique comportant les coordonnées de toutes les parties prenantes du projet. Cette base de données est régulièrement actualisée par Google Docs©, avec un outil qui permet de synchroniser tous les des changements effectués par différentes personnes sur un même document. Toutes les personnes qui partagent ces fichiers disposent donc, à tout moment, d'une version actualisée des documents.

Pour une réalisation efficace du projet, le secrétariat technique a axé sa coordination sur une communication régulière et interactive : courriels, séances de travail sur Skype©, espace de discussion Google Groups, conférences téléphoniques, un partage permanent d'informations et une formation aux outils de travail en mode collaboratif et outils de suivi (fiche de collecte des indicateurs). En collaboration avec les experts régionaux, le secrétariat technique veille également à la bonne rédaction des rapports-pays en conformité avec la méthodologie retenue.

Ainsi, après la collecte des données, les premières versions des rapports produits par les équipes nationales de recherche sont lues par le Secrétariat technique et partagées avec les Consultants régionaux (selon le pays anglophone ou francophone) pour amendements. Avant d'être soumis au comité national de pilotage pour validation, le rapport revu par les équipes fait d'abord l'objet d'un deuxième avis du Consultant régional, ensuite une présentation en format power-point est préparée par les équipes en vue de l'atelier national de validation. Le Secrétariat technique s'assure ensuite que l'Equipe de recherche a intégré dans le rapport national toutes les recommandations émises durant l'atelier de validation, en collaboration avec le Président du Comité National de Pilotage.

6.1.4. Organisation des ateliers nationaux de validation

L'organisation des ateliers nationaux de validation des rapports-pays nécessite des activités préalables à stabiliser entre les parties concernées : le choix d'une date pour la tenue de l'atelier, la définition de la liste des participants et l'établissement d'un budget. Les invitations sont distribuées après révision du rapport –pays ayant fait l'objet de partage avec le Secrétariat technique et le Consultant régional. L'équipe nationale de recherche prépare la présentation Power-point, effectue la reproduction du rapport à mettre à la disposition des participants qui devront le recevoir bien avant l'atelier pour s'imprégner du rapport et bien

préparer leurs contributions en vue de son amélioration. Un contrat définissant les termes liés à l'organisation de l'atelier est signé par le coordinateur du Comité national de pilotage ou son représentant, et par le CRES après son approbation. Le budget de l'atelier est ensuite établi et envoyé d'un commun accord au signataire du contrat par virement bancaire ou par transfert d'espèces.

A ce jour, les 15 ateliers nationaux de validation ont été tenus dans tous les pays de la CEDEAO avec l'appui du Secrétariat technique. Conformément aux engagements pris, le Secrétariat technique veille à ce que les comités nationaux de pilotage rendent disponibles le rapport de l'atelier, les photos, les coupures de presse et, éventuellement, les films de la cérémonie d'ouverture. Ces documents ont été mis à la disposition du CRES, sauf ceux de la Gambie et du Mali, malgré les relances répétées du Secrétariat Technique. Le rapport final intégrant les recommandations de l'atelier et approuvé par le coordonnateur de la cellule CEDEAO est envoyé au CRES qui le partage avec toutes les parties du projet via la *mailing list* créée à cet effet. Tous les rapports finaux validés sont actuellement disponibles. Ci-dessous quelques photos et un article de presse relatifs à l'atelier régional.

Atelier National de validation- Côte D'Ivoire – Juillet 2012	**Atelier National de validation – Burkina Faso – Juillet 2012**

Atelier National – Sénégal-Juillet 2012

LE NIMBA 3

DOSSIER 15

Lutte anti-tabac

La Guinée valide son Rapport profil-pays du Projet de recherche « Action sur la taxation des produits du tabac »

La Guinée a adopté le 19 juin dernier, le rapport profil-pays du projet de recherche « Action sur la taxation des produits du tabac ».

Ce rapport indique que, depuis l'arrêt du fonctionnement de l'entreprise nationale des tabacs et allumettes de Guinée (ENTAG) en 1985, l'industrie du tabac se résume, exclusivement, aux importations, vente en gros, demi-gros et vente en détail. Il révèle que cette industrie profite de l'absence de législation nationale antitabac ou de la non-application des textes existants, pour amener les autorités à adopter une politique de taxation souple. Aussi, il indique qu'en moyenne, selon les données de la Douane et de la Banque mondiale, la consommation des produits du tabac est passée de 5,32 g par tête d'habitant par jour en 2007 à 4,58 g en 2011. Soit un recul moyen de 3% par an, dû, en partie, à la baisse significative du pouvoir d'achat dû à l'inflation. Selon le document, plusieurs facteurs encouragent le phénomène. le système de taxation forfaitaire des produits du tabac au cordon douanier, la méconnaissance de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et l'insuffisance d'une synergie d'action entre la recherche, les interventions de la société civile et les décideurs.

Il fustige aussi l'absence d'une base de données statistiques sur les maladies liées à la consommation des produits du tabac, le manque d'un dispositif national de coordination des mesures et politiques pour la lutte contre le tabagisme et l'absence des coûts hospitaliers de la prise en charge des maladies liées à la consommation des produits du tabac, ainsi que le faible niveau d'imposition sur la consommation des produits du tabac.

Pour inverser la tendance, l'étude recommande la création d'un Comité national de coordination des mesures et politiques destinées à la lutte antitabac, la promotion d'une large couverture médiatique de la législation antitabac et l'insertion dans les programmes scolaires de la sensibilisation sur les effets nocifs liés à la consommation des produits du tabac.

L'atelier de validation de ce rapport a regroupé 25 participants venus des départements ministériels, de la société civile, du secteur privé, de la recherche et des médias, ainsi que d'un représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)-Guinée. Il a suscité un réel intérêt pour les décideurs. Au nom du gouvernement guinéen, Marcel Léno, Conseiller chargé de Missions au Ministère de la Coopération Internationale, a encouragé les initiateurs du projet et l'équipe de chercheurs (photo) qui a élaboré le rapport. Il a rassuré de la volonté des départements ministériels concernés par la lutte antitabac, de mettre en œuvre la réalisation des recommandations formulées. Il a aussi signifié l'engagement des autorités à accompagner le processus de formulation et de la mise en place des politiques fiscales optimales sur les produits du tabac.

L'atelier a recommandé l'initiation d'une enquête nationale sur la consommation des produits du tabac, l'utilisation du rapport profil pays Guinée un outil de plaidoyer pour le renforcement des capacités de la lutte antitabac, et la sensibilisation au niveau des écoles, mais aussi les parents fumeurs.

Elie Camara

Interview - Emmanuel Sossouadouno

« Il faut nécessairement une taxe sur la consommation des produits du tabac en Guinée »

Dans cet entretien, M. Emmanuel Sossouadouno, Chef de l'équipe nationale de recherche sur le projet « Action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest », revient sur l'étude menée par son équipe.

M. Emmanuel Sossouadouno

Le Nimba : pourquoi faire des recherches sur la taxation du tabac en Guinée ?

Emmanuel Sossouadouno : L'Organisation mondiale de la Santé a élaboré, en mai 2003, une convention cadre pour la lutte anti-tabac dont la Guinée a signé le 1er avril 2004 etratifié le novembre 2007. Ce qui signifie politiquement que la Guinée adhère à cette convention. L'article 6 de cette convention porte sur la taxation des produits du tabac en vue de réduire la consommation des produits du tabac et de promouvoir la santé de la population jeune. Puisqu'à travers le tabac, on a constaté que les hommes fumeurs réduisent leur durée de vie de l'ordre de 13,2 ans, et les femmes de 14,5 ans. Si ce processus continue, on va se retrouver avec une main d'œuvre réduite. Conséquence, la productivité sera faible. La CEDEAO se propose donc d'envisager une stratégie commune pour la taxation des produits du tabac afin de préserver la santé de la population active.

L'étude a duré combien de temps ?

Nous avons été mandatés en novembre 2011 et nous avons travaillé environ sept mois.

Que peut-on retenir du rapport ?

Ce rapport décrit l'état des lieux du système de taxation des produits du tabac en Guinée. L'équipe a révélé un certain nombre de faiblesses. On a constaté, par exemple, que le tabac n'est pas taxé au niveau de la consommation à l'intérieur du pays. Il n'est taxé qu'au niveau du cordon douanier comme tout autre produit. Ce qui fait la différence entre nous et les autres pays. Il faudrait, nécessairement, qu'il y ait une taxe sur la consommation des produits du tabac, comme on le fait avec les boissons alcoolisées et tant d'autres produits.

Qui du consommateur ou de l'importateur doit payer cette taxe ?

Cette taxe est à la charge du consommateur. C'est pour dissuader la génération montante qui est en train de s'adonner à la consommation du tabac.

Pensez-vous que l'augmentation du prix de la cigarette puisse vraiment dissuader les consommateurs ?

Ce n'est qu'une solution parmi tant d'autres. L'augmentation des taxes peut dissuader les consommateurs pauvres et les inciter à se tourner vers le tabac brut. Il y a d'autres méfaits. S'il n'y a pas des mesures d'accompagnement, elle peut encourager la contrebande. D'où la nécessité de trouver une solution régionale et de l'appliquer avec rigueur.

Ne pensez-vous pas que les importateurs pourraient s'opposer à cette initiative ?

Les obstacles sont évidents. C'est pour cela que l'étude recommande une large concertation entre l'Etat, société civile, partenaires au développement, les importateurs et les consommateurs. C'est cette concertation qui doit aboutir à la formulation de la politique de taxation des produits du tabac en Guinée.

Maintenant que le rapport profil-pays Guinée est validé, quelles sont les prochaines étapes ?

Pour les prochaines étapes, il faudra valider cet outil au niveau régional. La validation des rapports des 15 pays membres aboutira à l'élaboration d'un rapport régional qui sera soumis à la Commission de la CEDEAO, à Ouagadougou, pour directives à prendre.

Votre appel

Il faut que l'Etat mette en place une stratégie nationale de lutte anti-tabac en vue de limiter les méfaits du tabagisme. Notamment les maladies pulmonaires, les cancers, la baisse de l'espérence de vie.

Ceci doit nécessairement aboutir à la création d'un comité national pour la lutte anti-tabac en Guinée.

Propos recueillis par E.C

Article de Presse relatant l'Atelier National de la Guinée Conackry

Il est à noter que les Comités Nationaux de Pilotage ont à l'unanimité relevé l'insuffisance du montant alloué par le CRES à l'organisation de l'atelier (un million de francs CFA), compte tenu des attentes en termes de logistique, de participation et de couverture médiatique. Cela a rendu très difficile l'élaboration d'un budget pour la réalisation de cette activité dans de bonnes conditions. Dans certains cas (Cap-Vert et Nigéria), le CRES s'est vu obligé d'augmenter le montant initialement prévu pour que l'atelier puisse se tenir.

Certains présidents de Comités nationaux de pilotage ont également souhaité être avertis à l'avance du type de relation à entretenir avec les industries du tabac : en effet, certains ont, par méconnaissance, failli accepter la proposition des industries du tabac de participer aux ateliers nationaux de validation. Ils ont également souligné le fait que la bonne démarche pour impliquer les Cellules Nationales CEDEAO aurait été non pas de s'adresser directement aux Coordonnateurs de Cellule, mais plutôt à la Commission CEDEAO qui allait à son tour les saisir. Cela pourrait éviter les réserves ou le manque de réactions notés de la part de certaines Cellules.

6.1.5. Synthèse régionale des rapports-pays

La synthèse régionale est produite par les Consultants régionaux qui ont, en collaboration avec le Secrétariat Technique, soutenu à distance l'établissement des rapports-pays. Cette synthèse, disponible en version papier, en version électronique et en Power-point a fait l'objet d'échanges approfondis avec le comité scientifique lors de la conférence régionale, ce qui a conduit à une demande de collecte de données complémentaires. Ces informations seront collectées par les chefs équipes nationales de recherche.

6.1.6. Editing des rapports-pays

Les différents rapports-pays ont fait l'objet d'un éditing qui a permis d'améliorer les contenus et le format des textes. Ils ont ensuite été soumis à la validation des équipes nationales de recherche concernées. Les 15 rapports-pays soumis à ce traitement sont disponibles en version dure et électronique.

6.1.7. Traduction des rapports-pays

Pour faciliter l'exploitation des documents, les 15 rapports ainsi que la synthèse régionale ont été traduits en français et en anglais.

6.2. Organisation de la conférence régionale

Après l'établissement des profils-pays et la synthèse régionale, le second volet de cette première phase consiste à organiser la conférence régionale de partage des résultats de

recherche sur la taxation des produits du tabac dans les pays de la zone CEDEAO et la préparation des autres étapes du projet.

6.2.1. Préparation de la conférence régionale

Pour cette étape, le CRES a sollicité le soutien financier de la CEDEAO et de l'UEMOA, en vue de préparer l'organisation de la conférence régionale. La CEDEAO a répondu favorablement et les discussions entre le CRES, le CRDI et la CEDEAO ont permis de déterminer officiellement les engagements de chaque partie.

Le secrétariat technique a réactualisé la requête adressée au CRDI pour compléter les besoins liés à l'organisation de la conférence après la fixation de la contribution financière de la CEDEAO et du mode de gestion de son budget.

L'appui technique et financier du CRDI a été d'un grand apport à l'organisation de la conférence. Le Secrétariat technique a préparé et exécuté un plan d'action qui a facilité le suivi opérationnel des activités préparatoires et post conférence. Les parties prenantes se sont accordées sur la liste des invitations et les termes de référence de la conférence. La date initiale prévue (05 au 07 novembre 2012) pour la tenue de la conférence a du être revue car étant très proche de la Conférence des Parties de la Convention Cadre pour la Lutte contre le Tabac (CCLAT) qui s'est déroulée en Corée et à laquelle plusieurs participants devaient assister.

Le suivi pour l'obtention de la confirmation de la participation des invités du CRES et ceux de la CEDEAO a été très intense, ce qui a permis un fort taux de présence lors de la conférence, environ 90 % des participants provenant de la zone CEDEAO

Le CRES a organisé une mission de prospection à Ouagadougou pour identifier les différents hôtels pouvant abriter un tel évènement, contacter les prestataires de services susceptibles d'accompagner l'organisation, et pour nouer les contacts nécessaires à la réalisation de la stratégie de communication mise en place par le CRES. Ce voyage a permis au CRES de choisir les propositions correspondant aux besoins de la conférence et de déclencher la procédure de mise en œuvre des activités de préparation.

6.2.2. Organisation de la conférence régionale

La conférence régionale de lancement et de partage des résultats des profils-pays de la zone CEDEAO sur la fiscalité du tabac marque la fin de la première étape du projet de recherche-action sur la taxation des produits du tabac. Elle a eu lieu du 26 au 28 novembre 2012 à Ouagadougou, au Burkina-Faso.

La conférence avait pour but d'édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac dans la région ouest

africaine et sur les moyens qu'ils peuvent utiliser dans le cadre des unions économiques pour harmoniser ces politiques et pratiques.

Plus spécifiquement, la conférence visait également à :

- partager les résultats des profils pays réalisés dans les 15 pays de la CEDEAO et la synthèse régional de ces travaux ;
- discuter des objectifs et enjeux sur les possibilités d'harmonisation des législations nationales en matière de lutte contre le tabac, ainsi que des diverses contraintes techniques qui pourraient ralentir l'application des politiques efficaces contre le tabagisme ;
- préparer les autres phases de la recherche et organiser une table ronde pour mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Au terme de la conférence, les résultats attendus se présentent comme suit :

- les profils-pays et le profil régional en matière de fiscalité des produits du tabac sont connus;
- l'importance du projet régional de recherche sur la taxation des produits du tabac est partagée avec les décideurs qui s'engagent dans le processus de changement de la taxation du tabac en vue d'en réduire la consommation;
- les prochaines étapes du projet sont partagées et programmées.

Ci-dessous quelques photo de la conférence :

Conférence régionale Ouagadougou 2012 – Cérémonie d'Ouverture avec le CRDI / le CRES/ l'UEMOA/ la CEDEAO/ la CEMAC –	**Conférence Régionale Ouagadougou 2012– Travaux de plénière The Union / ACS/ CTFK/ OMS/ Nigéria / Togo**

- ***Dispositif d'accueil***

Pour bien préparer le dispositif d'accueil, d'installation des invités et finaliser les aspects organisationnels et logistiques, une mission du CRES chargée de l'organisation de la conférence a effectué le voyage sur Ouagadougou trois jours avant l'arrivée des participants. Le CRES s'est adjoint des services d'une société de prestations de services qui a accompagné l'organisation de la conférence. Des tarifs préférentiels dans différents hôtels du centre ville ont été négociés pour faciliter l'hébergement des participants. Des dispositions spéciales ont été prises pour le séjour du Commissaire en charge du département du marché commun de la Commission Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

La conférence a accueilli près d'une centaine de participants dont les représentants des 15 pays de la CEDEAO, les autorités administratives du Burkina – Faso : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Economie et des Finances, les représentants de la commission de la CEDEAO, de la commission de l'UEMOA, du CEMAC, les partenaires au développement : CRDI, Union, la Banque Mondiale (BM), l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), les représentants des cellules nationales CEDEAO, les représentants des administrations fiscales, de la santé ainsi que la société civile. La presse écrite, les radios et télévisions étaient également présentes.

- ***Déroulement de la conférence***

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères en présence du Directeur de cabinet du Commissaire chargé de politique économique et fiscalité intérieure, représentant du Président de la commission de l'UEMOA empêché, du Directeur Général des Impôts, représentant le Ministre de l'Économie et des Finances, du Directeur des Douanes, représentant le Président de la commission de la CEDEAO, du Spécialiste de programme principal, représentant du CRDI et du Directeur Exécutif du CRES, de la presse nationale, régionale et internationale. Le reste de la première journée a été consacré aux présentations des 15 profils-pays et aux discussions y afférant. Les participants ont eu des débats très riches d'enseignements, malgré le temps imparti jugé trop court pour approfondir les points abordés.

Le deuxième jour a été marqué par les présentations du résumé des travaux de la première journée, de la synthèse régionale, des résultats de la Conférence des Parties pour la Convention Cadre de la Lutte contre le Tabac relatifs à la fiscalité du tabac, des données existantes en matière de taxation des produits du tabac. Ensuite, les participants ont été répartis en deux groupes de réflexion sur les contraintes à l'harmonisation et à la mise en œuvre des politiques fiscales antitabac et sur les besoins en données probantes en

recherche et en renforcement de capacités, en vue de promouvoir la formulation de politiques fiscales efficaces contre le tabagisme. Chaque groupe a partagé, en plénière, les résultats de ses travaux ; des discussions s'en sont suivies et des recommandations ont été formulées (voir rapport journalier de la conférence en annexe)

Le troisième jour a été consacré à la présentation des prochaines étapes : l'amendement des directives UEMOA et CEDEAO sur la fiscalité des produits du tabac, l'évaluation de la conférence, la cérémonie de clôture et la tenue de la table ronde avec les potentiels partenaires techniques et financiers.

- ***Communication***

La conférence a fait l'objet d'une large diffusion. Le CRES a utilisé plusieurs canaux pour partager l'évènement. Avant la tenue de la conférence, le CRES a eu à envoyer 170 messages SMS à partir du compte « web2sms » du CRES et a reçu leurs accusés de réception par téléphones cellulaires. La collaboration CRES – *All Africa* et APA news a facilité la publication d'un communiqué de presse et des bandes annonces de la conférence dans leurs sites Web respectifs en version anglaise et française et l'établissement d'un *press book* (cf annexe). Deux banderoles indiquant le thème, le lieu, les dates, les logos et les noms des coorganisateurs de la rencontre ont été confectionnées et exposées à l'intention du public et des participants avant et pendant la conférence (voir copie des banderoles en annexe). Les médias nationaux et africains ont contribué à relayer les informations relatives à la conférence. Le tableau suivant présente les titres des différentes publications notées et dont les détails sont annexés au rapport.

Les agences de presse	**Publication**	**Date**	**Productions**
Agence de Presse africaine (APA)	Quatre dépêches	les 25, 26 (2), et 27 novembre 2012 29 novembre 2012	Communiqués de presse en français et en Anglais Un expert en douanes incite à fixer à 70% la taxation des produits du tabac dans la sous région Une recherche et le renforcement des capacités, pour atteindre les objectifs de la lutte antitabac
Agence d'information du Burkina (AIB)	Une dépêche	25 novembre 2012	Ouagadougou accueille la conférence sur l'harmonisation de la fiscalité sur le tabac Un *press - book*
Les organes de presse écrite et les sites web			
L'Express du Faso (Burkina)	Une annonce à la une et un article	28 novembre 2012	

WARI le magazine économique	Un focus	20 et 22 novembre 2012	Taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest
Zoodomail (Burkina)	Un article	26 novembre 2012	
Le Quotidien (Burkina)	Un article	27 novembre 2012	Tabagisme dans l'espace CEDEAO : des mesures fiscales pour contenir le fléau
Le Soir(Burkina)	Un article d'une page	29 novembre 2012 17 décembre 2012	Lutte contre le tabac en Afrique de l'Ouest : Bientôt une fiscalité sur les produits du tabac Fiscalité sur les produits du tabac et de la cigarette : les acteurs en conclave à Ouagadougou
Lefaso.net (Burkina) / NewsFury	Un article	26 novembre 2012 30 novembre 2012	Produit du tabac : Vers une forte taxation dans l'espace CEDEAO Produits du tabac : vers une forte taxation dans l'espace CEDEAO
Le Pays(Burkina)	Un dossier d'une page entière	27 novembre 2012	Lutte contre le tabac en Afrique de l'Ouest : Bientôt une fiscalité sur les produits du tabac
Rewmi quotidien (Sénégal)	Deux articles	12 et 13 décembre 2012	Production annuelle de cigarettes des pays d'Afrique de l'Ouest : le Sénégal et le Nigeria les plus grands producteurs Politiques fiscales optimales des produits du tabac dans la sous région. Un projet régional pour la hausse des taxes en étude
All Africa.com	Diffusion d'une bande annonce et d'un communiqué de presse	21 novembre 2012 27 novembre 2012	Afrique de l'Ouest : conférence régionale de lancement et de partage des profils-pays et de la synthèse régionale sur la fiscalité des produits du tabac dans le région CEDEAO Lutte contre le tabac : Bientôt une fiscalité sur les produits du tabac

Ici Bénin	Reprise de l'information diffusée par APA News	05 décembre 2012	Le Ghana un bon modèle de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO
Carrapide.com	Reprise de l'information diffusée par APA News	05 décembre 2012	Le tabac tuera plus de 10 millions de personnes dont 70pc en Afrique, à partir de 2020 d'après le CRES
A Ouaga.com	Diffusion d'articles	25 novembre 2012 26 novembre 2012 27 novembre 2012 28 novembre 2012	Ouverture lundi de la conférence sur l'harmonisation de la fiscalité du tabac L'Afrique, marché porteur pour les cigarettiers Le tabac tuera plus de 10 millions de personnes dont 70pc en Afrique, à partir de 2020 d'après le CRES Tabagisme dans l'espace CEDEAO : des mesures fiscales pour contenir le fléau 12 recommandations pour lutter contre le tabagisme en Afrique de l'Ouest
Star Africa.com	Diffusion d'articles	25 novembre 2012 27 novembre 2012	Ouverture lundi à Ouagadougou d'une conférence sur l'harmonisation de la fiscalité sur le tabac en Afrique de l'Ouest Un expert en douanes incite à fixer à 70 % la taxation des produits du tabac dans la sous région
Sous le manguier » (Ghana)	Diffusion, reprise de l'article d'APANews	16 décembre 2012	Le Ghana un bon modèle de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO
Le Soleil » (Sénégal)	Diffusion d'un article	27 novembre 2012	Le Ghana un bon modèle de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO : Fumer tue
Le Soleil	Un article	20 décembre 2012	Lutte contre le tabagisme : des chercheurs favorables à la hausse de la fiscalité dans l'espace CEDEAO

Rewmi quotidien	Un article	13 Décembre 2012	Production annuelle de cigarettes des pays d'afrique de l'ouest le sénégal et le nigeria, les plus grands producteurs
Rewmi quotidien	Un article	12 décembre 2012	Politiques fiscales optimales sur les produits du tabac dans la sous-region un projet régional pour la hausse des taxes en étude
Lepays-senegal.net	Un article	18 janvier 2013	La promotion de la recherche action du CRES est un élément central dans la lutte contre le tabagisme
OEil d'Afrique	Un article	28 novembre 2012	L'Afrique marché porteur pour les cigarettiers
Vers une Afrique sans tabac	Un article	Novembre 2012	Un atelier sur les taxes en Afrique de l'Ouest organisé par le CRES
Tobacco.org	Un article	21 novembre 2012	Africa : Regional conference on tobacco taxation in ECOWAS countries
Cres.org	Publication de l'événement dans la rubrique « agenda » et « flash news » et dans la rubrique « actualités	Dès le 20 novembre 2012,	***CRES* - Conférence régionale : «** PARTAGE DES PROFILS PAYS ET DE LA SYNTHESE REGIONALE SUR LA TAXATION DES PRODUITS DU TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST » 26 – 28 novembre 2012 HOTEL Azalaï Indépendance,Ouagadougou
Les radios			
RFI			
RTB/Radio	Diffusion au Journal parlé	26-11-12 (13h et 19h	
Ouaga FM	Diffusion au journal parlé	26-11-12 (12h et 18h	
Radio Jeunesse	Diffusion au Journal parlé	26-11-12 (12h, 18h)	
RMO FM	Evénement relaté au Journal parlé	26 (12h, 18h, 22h) et 29 décembre 2012 (7h, 12h, 18h, 22h)	
Salankoloto	annonce au Journal parlé	26-11-12 (12h et 18h)	

Les télévisions			
Africable	Diffusion avec le CRES comme « invité spécial » dans le journal du soir, en direct de Ouagadougou. Rediffusion	28 et 28 novembre 2012 9 décembre 2012.	
Canal France international (CFI)			
Tv5 Monde			
Ouest tv(WebTV du groupe ATN)	Diffusion d'un reportage sur le sujet, en avant-première à www.ouest-tv.com, qui dispose d'un lien sur le site officiel de la CEDEAO et de l'UEMOA)	25 novembre 2012.	
Canal 3(Burkina)	Diffusion d'un reportage sur l'événement au journal télévisé	26 novembre 2012, à 20h	
Canal Info news (Sénégal)	reportage de 13 mn réalisé par ATN.	15 décembre 2012	
TV5 Monde Afrique	reportage de 13mn (magazine WARI) rediffusé sur TV5 MONDE EUROPE et TV5 MONDE F.B.S. (France - Belgique – Suisse)	jeudi 20 décembre à 20h	

Un reportage sur l'atelier a été diffusé par Canal France international (CFI) dans les magazines Impact développement et Espace UEMOA retransmis en trois langues (français, anglais et portugais) dans les 53 pays africains. L'émission Impact développement est également diffusée sur tous les territoires européens via les reprises intégrales et simultanées de chaînes partenaires de CFI sur les bouquets satellites, ADSL, IPTV et téléphonie mobile. Un film vidéo est monté avec voix *off* dans les studios de APA TV sous deux formats, 2 mn et 6 mn (standards tv) et est disponible au CRES. Un dossier d'une page a été publié dans le mensuel à vocation africaine Notre Afrik de Juin 2013. Il revient sur les motivations, attentes et perspectives du programme de recherche, et attire l'attention du

grand public sur les questions essentielles relatives à la taxation du tabac, qui ont fait l'objet des débats lors de l'atelier.

- ***Échanges sur les étapes « post conférences »***

À la suite de la table ronde, le CRES, le CRDI et le Consultant régional ont échangé sur les conclusions du projet régional. Ces entretiens ont renforcé l'idée de poursuivre la démarche du projet dans ses prochaines phases et de maintenir la forte mobilisation créée autour du projet. Un plan d'action couvrant la période de janvier à mars prochain est à élaborer avant l'établissement de la proposition globale pour la seconde phase du projet. Il comportera :

- la finalisation de la synthèse régionale qui reste à être complétée en collaboration avec les chefs équipes nationales de recherche sur les données manquantes (ce rapport doit être disponible pour la CEDEAO avant la réunion des ministres prévues en juin 2013);
- l'élaboration des 15 notes de politiques sur la taxation des produits du tabac à partir des rapports –pays;
- l'élaboration d'un argumentaire technique à destination de la CEDEAO;
- l'élaboration de la proposition concernant l'organisation d'un atelier méthodologique de recherche qui permettrait d'inviter des chercheurs, les représentants des administrations fiscales et douanières, les représentants des instituts ou agences des statistiques pour valider la proposition pour la seconde phase du projet;
- l'élaboration de la proposition méthodologique pour la seconde phase du projet qui sera présentée lors de l'atelier méthodologique pour amendement ;
- la finalisation et la soumission au CRDI de la proposition amendée durant de l'atelier méthodologique pour le financement des activités de recherche.

- ***Collecte de données nationales complémentaires et révision des profils nationaux***

Une des recommandations de la conférence est de procéder des données nationales complémentaires sur la taxation du tabac, et de réviser les rapports pays en intégrant les nouvelles informations obtenues. Dans le cadre de cette activité, le CRES a passé un nouveau contrat avec le chercheur et le fiscaliste de chaque équipe nationale, ainsi qu'avec les consultants régionaux francophone et anglophone. La collecte de données s'est réalisée sur la base d'un canevas de collecte réalisé par les consultants régionaux et amendé par l'équipe de coordination du CRES. Ainsi, les 15 pays ont pu remplir le canevas et réviser les rapports nationaux et la synthèse régionale. L'équipe de Coordination technique a également

fait éditer et traduire les rapports et la synthèse révisés, qui sont maintenant disponibles en français et en anglais.

7. Incidences

7.1 Capacité d'exécuter des travaux de recherche et d'en utiliser les résultats

La réalisation de ce projet a amélioré la capacité du CRES à gérer des projets de recherche internationaux de grande envergure. Tout au long des activités, les membres de l'Équipe de Coordination et le personnel du CRES chargé de la gestion des fonds et de la communication, ont renforcé leurs compétences techniques et organisationnelles dans plusieurs domaines : l'exécution de la recherche, l'encadrement technique d'équipes de recherches pluridisciplinaires et de diverses nationalités, ainsi que la gestion d'activités et d'organismes de recherche. En élaborant et exécutant ce programme régional de recherche l'équipe du CRES a également acquis des compétences dans la conception, le lancement et le soutien de programmes de recherche tenant en compte les priorités et intérêt nationaux et régionaux.

L'élaboration des 15 rapports nationaux dans le cadre du projet a également permis aux 60 chercheurs, fiscalistes, douaniers et statisticiens constituant les équipes de recherche ainsi qu'aux consultants régionaux de renforcer leurs capacités en matière de recherche et dans le domaine de la taxation du tabac en tant qu' instrument de lutte antitabac. Les ateliers nationaux de validation ainsi que la conférence régionale de partage de leurs travaux leur ont donné l'occasion de restituer à des décideurs des résultats techniques en des termes simples, et de faire comprendre l'intérêt de l'utilisation des résultats de recherche dans la formulation de politiques pour résoudre des problèmes de santé et de développement au niveau national et régional.

Ce renforcement de capacités a permis à un membre des équipes du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Cap Vert, de la Guinée Bissau, de la Sierra Léone et du Libéria d'accomplir d'autres travaux dans le domaine de la taxation, pour le compte de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un membre de l'Équipe du Sénégal, qui n'avait pas travaillé sur le sujet auparavant, intervient maintenant sur la taxation du tabac au niveau de l'UEMOA ; il représente le Sénégal dans les réunions nationales, régionales et internationales relatives à ce domaine.

7.2 Production de connaissances

La bonne réalisation de ce projet a permis, aux niveaux national et régional, la production de connaissances importantes pour la lutte anti-tabac. En effet, avant le projet, il n'existait

aucun document fournissant des informations régionales fiables et récentes sur le contexte des pays, sur l'industrie du tabac, sur l'historique et les acteurs de la lutte antitabac, ainsi que sur la taxation du tabac. Il n'y avait pas non plus de document de synthèse établissant un comparatif entre les pays, et permettant de connaître les pays les plus avancés en matière de taxation du tabac.

Ces documents sont non seulement une source d'informations pour les chercheurs intéressés par le sujet, pour les membres de la société civile qui peuvent en extraire des données utiles pour la conception d'outils de plaidoyer, mais surtout pour les décideurs, qui ont besoin d'informations claires dans le cadre de la formulation de politiques fiscales du tabac.

Le projet a suscité beaucoup d'intérêt parmi les décideurs, notamment ceux dont les structures ne prenaient pas en compte l'aspect santé des populations lors de la formulation des politiques fiscales du tabac. Le tabac était considéré comme un produit ordinaire ne faisant pas l'objet d'une taxation spéciale. Au niveau national, il n'y avait pas beaucoup de demande de résultats scientifiques de la part des décideurs, pour la formulation de politiques.

Par rapport à la situation prévalant au début du projet, un changement est perceptible chez les décideurs nationaux et régionaux. En effet, les ateliers nationaux organisés dans les pays ont permis l'implication de la société civile, des cellules nationales de la CEDEAO, du ministère de la Santé, du commerce et d'autres ministères. Ces rencontres ont été l'occasion de démontrer aux décideurs l'intérêt de l'utilisation de la taxation du tabac comme un instrument de politique de santé publique.

En outre, la conférence régionale de Novembre 2012 a été financée en partie et co-organisée par le CRES et la CEDEAO. Ce fort engagement de la part de cette institution régionale montre un changement quant à perception de l'utilité de la taxation du tabac comme moyen de protection des populations d'Afrique de l'Ouest des conséquences du tabagisme.

Par ailleurs, lors de la conférence régionale de restitution des résultats du projet régional, les ministères de la Santé et des Finances ont envoyé comme représentants des fonctionnaires de haut rang, ce qui montre leur intérêt pour la question de la taxation du tabac. Lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence, le représentant de la Direction des Impôts du Burkina, ainsi que ceux de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale, ont félicité l'initiative du CRES et reconnu l'aspect primordial de la prise en compte de la lutte antitabac, notamment, la taxation des produits du tabac.

Suite aux travaux de groupes, les délégations nationales ont élaboré une liste de questions de recherches dont les résultats pourront être utilisés dans l'élaboration de futures politiques de taxation du tabac, et ont mandaté le CRES pour la conduite de ces recherches. En outre, la conférence a sollicité le CRES pour élaborer un argumentaire technique qui ferait la synthèse des données probantes justifiant la nécessité d'un changement de politique fiscales du tabac en Afrique de l'Ouest. Lorsque cet argumentaire sera prêt, la Commission de la CEDEAO s'engage à organiser une réunion du comité technique d'experts, qui sur la base de l'argumentaire, jugera de l'opportunité d'élaborer de nouvelles directives relatives à la taxation du tabac dans la zone CEDEAO.

Dans une volonté de conforter l'intégration régionale et sachant que les pays membres de l'UEMOA ont tendance à appliquer les directives de cette commission plutôt que celles de la CEDEAO, le CRES a choisi d'inclure l'UEMOA dans le processus de changement de politique de taxation. Tous ces éléments permettent au CRES d'affirmer que le projet régional a entraîné une modification des attitudes des responsables politiques œuvrant dans les secteurs liés à la formulation et l'application de la politique fiscale. Ils sont devenus plus conscients de la particularité du tabac qui ne saurait traité comme un banal produit industriel sensibles à la nécessité de protéger les populations contre le tabagisme. La recherche financée par le CRDI a donc eu un rôle essentiel qui, s'il ne s'est pas encore traduit par l'adoption de nouvelles mesures ou politique, aura rendu les décideurs plus demandeurs de données relatives à la taxation du tabac, et le terrain, beaucoup plus favorable à la traduction effective des résultats de recherche en politiques publiques.

7.3 Exercice d'une influence sur les politiques

Bien qu'il n'ait pas encore conduit à une modification des politiques, le projet a permis aux décideurs, aux médias et à la société civile de mieux prendre en compte la thématique de la taxation du tabac en tant que moyen de lutte contre le tabagisme et les maladies non transmissibles qui en découlent.

En effet, dans chaque pays des journalistes ont couvert les ateliers nationaux de présentation des profils pays sur la taxation du tabac, et écrit des articles à ce sujet. La conférence a également été une occasion pour les journalistes de mieux comprendre la problématique. Au Sénégal, le CRES est en étroite relation avec le réseau des journalistes sénégalais antitabac à qui il fournit régulièrement le sujet de leurs articles. En comparaison avec les articles qui paraissaient dans la presse à ce sujet au début du programme, ceux qui sont publiés plus récemment sont mieux écrits, preuve que les résultats des travaux ont été bien exploités.

Cette médiatisation de la problématique, associée au fait que, dans chaque pays, la société civile a été impliquée dans les ateliers nationaux, a permis aux activistes d'être en mesure de se servir de ces informations pour mener le plaidoyer sur la taxation du tabac. Au Sénégal, par exemple, la LISTAB commence petit à petit à inclure la taxation du tabac dans ses thématiques de plaidoyer. Au Burkina, le réseau des journalistes contre le tabac ainsi que l'Observatoire du tabac en Afrique de l'Ouest se sont montrés très intéressés par la question. Il arrive que des ONG ou journalistes étrangers écrivent à l'équipe de Coordination afin de disposer des rapports nationaux sur la taxation du tabac.

Tout cela a contribué à porter le débat sur la scène publique, et créé un climat plus favorable aux initiatives du CRES et a rendu les décideurs politiques Ouest – africain plus sensibles à la problématique du tabagisme, ce qui sera profitable au CRES et à ses partenaires dans la réalisation des prochaines phases du projet. Le fait que, lors des ateliers nationaux et la conférence régionale, les pays ainsi que la CEDEAO, l'UEMOA et la CEMAC aient envoyé des représentants de haut rang, est une preuve de l'intérêt que le projet et la thématique ont suscité, et montre une fois de plus qu'il y a un changement dans la manière dont la taxation du tabac est perçue. Lors de la conférence régionale, la qualité des discours des organisations économiques régionales et des représentants de la Direction des Impôts du Burkina, les interventions des participants , et les échanges entre les chercheurs et experts des administrations montrent que les idées phares de la taxation en tant qu'instrument de lutte contre les maladies non transmissibles dues au tabac est mieux comprise , même si un renforcement de leurs capacités en ce domaine serait souhaitable pour favoriser davantage la prise en compte des résultats dans les politiques.

Par ailleurs, outre le fait de diffuser largement les documents techniques dont il a élaboré une version réduite pour en faciliter la lecture par les décideurs, le CRES a saisi toutes les opportunités pour informer les décideurs nationaux et régionaux de sa disponibilité à fournir tout appui ou information sur la fiscalité du tabac. Cela ouvre des perspectives de collaborations futures que le CRES avec les structures nationales et/ou régionales, qu'elles soient publiques ou privées. Les futures collaborations sont d'autant plus probables que tout au long du projet, le CRES a su identifier avec précision le processus de décision et tisser des liens avec les personnes clés en charge de la formulation des politiques, mais également avec les représentants des administrations fiscales et douanières des pays de la région.

L'Équipe technique du CRES dispose maintenant d'une base de données pour l'Afrique de l'Ouest comprenant les personnes ressources qu'elle pourra mettre à profit pour les activités futures de diffusion de résultats de recherche, de renforcement de capacités ou d'influence de politique qu'elle compte mener.

8. Extrants

8.1 Problèmes survenus et leçons apprises

Il y a lieu de souligner que le travail d'équipe et à distance implique, de surcroît, un engagement particulier des collaborateurs de part et d'autre. Bien que la majorité des membres des équipes soient réactifs, on a enregistré des cas où le Secrétariat Technique a procédé à plusieurs relances sans retour immédiat d'information. Ce phénomène explique parfois les retards notés dans le respect des délais d'exécution de certaines activités (collecte des données, dépôts des rapports, organisation des ateliers nationaux). Cela peut être dû aux contraintes professionnelles pesant sur les membres des équipes causant un manque de disponibilité, à certaines contraintes concernant l'accès à internet et aux coupures d'électricité dans certains pays comme le Bénin, la Guinée-Bissau, au réseau téléphonique de mauvaise qualité, etc. Le retard trouve aussi sa justification dans le fait que tous les collaborateurs ne sont pas familiarisés avec les outils de communication et de travail collaboratif, ce que le secrétariat a tenté de corriger en leur réexpliquant régulièrement leur mode d'utilisation. Lors de l'élaboration de ses prochains projets, le CRES devra donc prendre en compte les contraintes auxquelles peuvent être soumis certains consultants en prévoyant une période plus longue pour les activités du projet.

Le secrétariat technique a également dû faire face à certaines contraintes administratives imprévues, telles que les différences dans le fonctionnement des administrations d'un pays à un autre (notamment dans les pays anglophones), les incompréhensions et tensions entre certaines structures de l'administration nationale et de la société civile œuvrant dans la lutte contre le tabac. Le Secrétariat technique a beaucoup œuvré pour les amener à collaborer et a heureusement pu maintenir de bonnes relations entre les structures elles-mêmes, et entre ces structures et le CRES.

Pour améliorer le suivi, la réactivité et la compréhension des parties prenantes, il serait bénéfique que des visites de terrain périodiques soient envisagées lors de la réalisation des prochaines phases du projet. Cela permettrait de mieux appréhender les réalités du pays et d'accélérer l'exécution du projet au niveau national.

Au niveau technique, certains rapports nationaux, ainsi que la synthèse régionale, ont dû être complétés lors des activités post-conférences. Ce besoin en compléments d'informations aurait pu être souligné plus tôt, si le comité scientifique avait réagi à temps avant la tenue de la conférence régionale. Il serait souhaitable que la participation du Comité Scientifique soit beaucoup plus soutenue, lors des prochaines phases de ce projet, notamment, durant l'élaboration de la méthodologie de recherche et de la révision des extrants du projet. La collecte d'informations nationales complémentaires a été difficile à

gérer ; il a fallu beaucoup insister et procéder à de multiples relances pour motiver les consultants nationaux à s'impliquer pour obtenir les données requises et réviser les rapports nationaux.

Étant donné que cette phase complémentaire n'a impliqué que deux membres des équipes nationales de recherche sur les quatre que comptait l'équipe initiale, quelques résistances ont été perçues, ce qui a rendu difficile l'accès aux données complémentaires sollicitées. Tout cela a eu de fortes répercussions sur le respect des délais, car les activités de finalisation du projet (révision de la synthèse régionale, editing et traduction des documents) dépendaient de l'obtention des rapports nationaux révisés. Donc, le CRES devra, de commun accord avec les membres du Comité Scientifique, trouver une nouvelle stratégie de collaboration permettant de s'assurer leur implication effective sur une longue durée. Par exemple, le CRES aurait pu inviter le Comité Scientifique à des ateliers d'élaboration du canevas de collecte de données, de relecture des rapports afin d'en améliorer la qualité.

Parmi les aspects à prendre en compte, pour y remédier, lors de projets régionaux futurs tels que celui-ci, il y a les difficultés éprouvées par le secrétariat technique à collaborer avec certains coordonnateurs des cellules CEDEAO, du fait de leur agenda très chargé et de l'actualité politique de la CEDEAO. A titre d'exemple, le cas du Cap-Vert où le coordonnateur a été injoignable depuis près de deux mois. Les changements réguliers de coordonnateurs de la CEDEAO ont aussi été une source de retard dans l'exécution du projet, ce d'autant plus que le Secrétariat technique n'en est pas prévenu et ne s'en est aperçu qu'après de longues investigations. Cela l'amène à recommencer toutes les démarches d'identification, de prise de contact pour entamer une collaboration avec le nouveau coordonnateur.

Une bonne connaissance du coût de la vie et des réalités administratives des différents pays est primordiale afin d'élaborer un budget plus adapté aux contextes nationaux pour une bonne réalisation des activités du projet. En effet, dans plusieurs pays, les consultants ont émis des remarques sur la modicité de leurs honoraires compte tenu la charge de travail requise pour la collecte des données et pour l'élaboration d'un rapport de qualité. Le budget consacré à l'organisation des ateliers nationaux a également été jugé insuffisant. C'est pour cette raison que dans certains pays comme le Cap-Vert et le Nigéria, l'atelier a failli ne pas se tenir, et il y a eu des cas où les structures dont dépendent les Coordonnateurs de la CEDEAO ont dû contribuer avec leurs fonds propres pour que l'atelier puisse avoir lieu comme prévu.

Parmi les leçons apprises, il y a, notamment, le fait qu'il faille prendre en compte les différences entre les pays. Au début du projet, tous les pays ont été considérés comme étant sensiblement égaux sur le plan de l'accès aux informations, et de l'élaboration des profils-

pays. Or, il y a des pays tels que le Nigéria où il est beaucoup plus difficile d'avoir des données fiables au niveau national, étant donné l'étendue de son territoire et la division de celui-ci en plusieurs États. Dans d'autres pays comme la Guinée-Bissau et le Cap-Vert, les frais de traduction du portugais au français n'avaient pas été prévus, puisque les consultants lusophones parlaient le français. Cependant, bien que leur niveau de français soit acceptable, il n'était cependant pas suffisant pour élaborer un document de recherche dans un français soutenu. A l'avenir, il faudra prendre en compte les caractéristiques nationales, pour des budgets et une stratégie de suivi plus personnalisés.

8.2 Renforcement de capacités

Au niveau interne, l'Équipe de coordination du CRES a vu ses capacités renforcées. En effet, le suivi du projet et du travail des équipes a amené l'équipe à élargir ses connaissances techniques en matière de taxation du tabac et de ses enjeux, à connaitre la situation en Afrique de l'Ouest. Les membres de l'Équipe de Coordination du CRES ont également amélioré leurs capacités de communication en la matière, ce qui les rend capables d'expliquer oralement et par écrit les résultats de la recherche de manière claire et en des termes non techniques, à la presse, à la société civile et surtout aux décideurs.

Ainsi, des membres de l'Équipe de Coordination ont été amenés, à deux reprises, à présenter le projet lors des réunions du *Tobacco Taxation Working Group*, qui réunit différentes structures internationales et chercheurs œuvrant dans le domaine de la taxation du tabac. L'Équipe a également renforcé ses connaissances et capacités en matière de gestion de projet internationaux, de rédaction de propositions de projets de recherches, et en communication stratégique en vue d'influencer les politiques. Un membre de l'Équipe de Coordination a d'ailleurs participé à un panel organisé par la Banque Africaine de Développement, dont le sujet était « Quelles méthodes pour que les résultats de la recherche soient effectivement pris en compte dans la formulation de politiques publiques ».

En ce qui concerne les équipes nationales de recherche, bien que l'Équipe de Coordination n'ait pas tenu d'atelier de renforcement des capacités, les membres des équipes de recherche ont vu leurs capacités renforcées grâce au suivi technique tout au long du projet et la prise en compte des amendements proposés par les consultants régionaux pour l'amélioration des versions successives jusqu'à l'obtention d'une version finale validée. La conférence de Ouagadougou a également constitué une occasion d'approfondir les connaissances des chercheurs, des représentants des administrations fiscales, douanières et sanitaires, ainsi que les Coordonnateurs des Cellules Nationales CEDEAO qui y ont participé.

Notons aussi des difficultés dans le virement des honoraires des équipes et des montants alloués à l'organisation des ateliers nationaux. Le processus de paiement a parfois été repris (erreurs commises par la banque lors des envois internationaux, par les bénéficiaires au niveau des coordonnées bancaires fournies au Secrétariat Technique, virements rejetés et retournés à la banque expéditrice, etc.). L'Équipe a également dû composer avec les restrictions d'envois pour certains pays tels que Nigéria.

Par souci de rapidité, le Secrétariat a parfois dû envoyer les sommes par des structures de transfert d'argent à certaines équipes qui avaient déjà préfinancé des activités de collecte. Pour remédier à ce problème, le CRES a tenu une séance de travail avec les gestionnaires de son compte bancaire, afin d'être mieux outillés pour effectuer de nombreux virements internationaux et éviter les incompréhensions pouvant entacher les relations actuelles et futures entre les CRES et les participants au projet. La situation s'est améliorée depuis, mais certains problèmes subsistent dans les pays de la CEDEAO (hors UEMOA).

Notons, enfin, qu'il arrive que les activités du projet soient très importantes, au regard des ressources humaines consacrées au projet. En effet, le Secrétariat Technique a dû mener les activités de coordination pour la réalisation des rapports nationaux et de celles des ateliers nationaux en même temps que l'organisation de la conférence régionale de Ouagadougou. Pour une bonne réalisation des activités dans le respect du calendrier établi, cet aspect devra être pris en compte dans les phases futures du projet.

Tableau récapitulant les documents produits durant le projet

Type d'extrant	Nom ou titre de l'extrant	Auteur	Date d'achèvement prévue ou effective
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Bénin	Alastaire SENA Symphorien Banon Freddy AKPOVO Félicien DANWOUIGNAN	Septembre 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Burkina Faso	Dr Gountieni Damien LANKOANDE Barthélémy DABRE François RAMDE Eloi NIKIEMA	Juillet 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac en Côte d'Ivoire	Zié BALLO Mathias DOUEU KOTO Alphone KAHOU-BI Kouassi KONAN	Septembre 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Cap-Vert	José SANCHES Daniel LOBO Fernanda DELGADO Gustavo MOREIRA	Aout 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac en	Emmanuel SOSSOUADOUNO	Septembre 2013

	Guinée Bissau	Cécé ZOGBELEMOU Ali FANCINADOUNO Saïkou Ahmed Tidiane BALDE	
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac en Guinée Bissau	Daniel RODRIGUES Usna Antonio QUAD Mohammed BALDE Roberto VIEIRA	Mai 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Mali	Pr. Massa COULIBALY Abdoulaye KALOGA Almamy TOURE Mahady Mamadou FOFANA	Aout 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Niger	SANGARE ALKASSOUM Saadatou Hammadou KARIMOU Mamane Souley LABO Maina ABDOUL	Septembre 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Sénégal	Seydi Ababacar DIENG Assane DIOUF Abdoulaye FALL Ousmane DIOP	Avril 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Togo	Noureiny TCHA-KONDOR Koffi SODOKIN Afossoro DONKO Kokou OUATARA NADJARIKAN Robert AHIADJO	
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac en Gambie	Yahya MANNEH Alieu SAKHO Yankhoba DARBOE Fafanding CHAM	Juillet 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Ghana	Bernice SERWAH OFOSU-BAADU Hendrick DWOMMOH-MENSAH Peter BAKUFAN Franck OTCHERE	Juillet 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Liberia	Geegbae Athanasius GEEGBAE Charles Tweh AKOI William BUKU Francis Dopoh II	Juillet 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac en Sierra Leone	Samuel Jamiru BRAIMA Abubakarr TURAY Idrissa KANU Mohamed James FODAY	Aout 2013
Rapport national	Profil Pays sur la taxation du tabac au Nigéria	Pr.Samuel Oyetunji AKANDE Ayodele FADOLA Emeka OFFILI	Juillet 2013

		Tunji OLABODE Taju OLANREWAJU	
Rapport national	Synthèse Régionale sur la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest	Pierre Valère NKETCHA-NANA	Septembre 2013
Rapport de la Conférence	Rapport sur la Conférence Régionale sur la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest	CRES	Novembre 2012
Répertoire	Répertoire des personnes impliquées dans la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest	CRES	Novembre 2012

9. Appréciation générale

Ce projet a été une expérience très enrichissante à la fois sur le plan technique et humain. Il a permis d'obtenir une situation claire concernant la taxation du tabac dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, mais a également été une occasion d'interagir avec plus d'une centaine de personnes impliquées dans la formulation, l'application des politiques de taxation du tabac et la lutte antitabac. Les structures et personnes-ressources dont le CRES a sollicité la participation ont fait preuve d'engagement et d'implication en collaborant à distance pendant 18 mois, malgré les difficultés liées aux contraintes technologiques et techniques présentes dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

Les suggestions et encouragements reçus, ainsi que la volonté exprimée de poursuivre la collaboration avec le CRES sont autant d'indicateurs qui prouvent l'engouement suscité par le projet qui a eu comme effet d'intéresser un certain nombre de structures et de personnes qui, auparavant, ne saisissaient pas l'importance de la taxation et des données relatives au tabac, ni de la contribution qu'ils pouvaient apporter. A titre illustratif, certains instituts nationaux de statistiques ont paru favorables à l'intégration d'un module sur le tabac dans leurs futures enquêtes de ménage. Au niveau régional, l'engagement de la CEDEAO aux côtés du CRES se confirme conformément au mandat qui avait été donné au CRES durant la conférence régionale, les deux structures ont discuté d'un projet d'élaboration d'un argumentaire technique en faveur d'un changement de politiques fiscales du tabac dans la zone CEDEAO. La CEDEAO a également déployé beaucoup d'effort pour impliquer l'UEMOA et l'OOAS, depuis le début du projet.

Au niveau international, le projet a permis au CRES d'enrichir son réseau de partenaires concernant la problématique de la taxation du tabac, notamment, par sa participation aux

réunions du *Tobacco Taxation Working Group* et par sa collaboration avec l'OMS pour la collecte de données dans huit pays de la CEDEAO. En ce qui concerne la communication, le projet a contribué à l'accroissement de la visibilité du CRES et de son engagement dans la lutte antitabac aux niveaux national, régional et international. Le CRES a élargi son réseau de journalistes en Afrique de l'Ouest, et noué des partenariats avec des organes de presse de dimension régionale et continentale, tels que Africable, Apa News, ATN qui représente TV5 Afrique, et All Africa. Ces acquis seront profitables pour les prochaines phases du projet.

Dans ensemble, les attentes assignées à ce projet, en termes de visibilité, d'implication des acteurs et décideurs et de production de données probantes et actuelles à l'échelle régionale ont été satisfaites. Le partenariat avec le CRDI a donné au CRES l'opportunité de prouver sa capacité à initier et porter un projet d'envergure régionale dans le domaine de la taxation du tabac. Aujourd'hui, avec ce capital expérience, le CRES est assez outillé pour s'investir et conduire au mieux les prochaines phases du projet régional de recherche-action sur la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest.

I. ANNEXES

1. Composition des équipes nationales de recherche

Pays francophones

Pays	Composition des Equipes Nationales de recherche			
	Institution de recherche	**Administration fiscale**	**Administration douanière**	**Institut National de la Statistique**
1. Bénin	M. Alastaire ALINSATO Sèna, Ph.D 02 BP 2163 Gbégamey-Cotonou cel:(00229) 97 87 17 00 CERFED Alastaires@yahoo.fr Chef d'équipe	Félicien Danwouignan (DGID, Impôt) Tel : + 229 97 00 17 25 dfeloss@yahoo.fr	M. Frédy AKPOVO, Inspecteur des douanes à la Direction de l'Application et de la Réglementation Tel : +229 97 72 62 96 / 95 05 52 49 akpofred@yahoo.fr	Symphorien Banon (INSAE, Institut de la Statistique) chinaidudu5@yahoo.fr
2. Burkina-Faso	Dr. LANKOANDE Gountiéni Damien (chercheur –LEESE - CEDRES) Tel : + 226 50 33 16 36 Mob : + 226 73 32 31 20 gountieni@yahoo.fr Chef d'équipe	M. DABRE Barthélemy (inspecteur des impôts) Tel : + 226 70 67 31 30 dabrebartho@yahoo.fr	M. NIKIEMA Eloi : Vérificateur à la Direction de la Législation et de la Réglementation (DLR) Direction Générale des Douanes Tel : = 226 78 87 36 22 nelbenfils@yahoo.com	M. RAMDE. B. François (économiste statisticien) Tel : + 226 70 25 18 31 + 226 76 64 58 52 ramdebfr@yahoo.fr
3. Cap-vert	M. José SANCHES (chercheur) Tel : + 238 915 89 30 agnelsanch@yahoo.com Chef d'équipe	M. Gustavo GOMES MOREIRA gustavo.moreira@dgci.gov.cv	M. Daniel Dos Santos LOBO Direcção-Nacional de Receitas do Estao Ministério das Finanças e do plaeaamento Tel : + 238 261 77 58/ 261 91 24 daniel.lobo@mfalf.gov.cv	Mme Fernanda DELGADO Instituto National de Estatistica fernanda.delgado@ine.gov.cv
4. Côte d'Ivoire	Pr. BALLO Zié (chercheur au CAPEC) Maître de conférence agrégé Tel : + 225 07 96 66 32 + 225 22 48 51 68 zieballo@hotmail.com capec@afnet.net Chef d'équipe	Direction des impôts et domaines Réception du courrier par fax + 225 20 21 75 61 M. Kouassi Antoine Konan Administrateur des Services Financiers kouask@yahoo.fr	M. Kahou BI ZAH Alphonse, sous directeur des Etudes Economiques – Douanes Ivoiriennes Tel : + 225 05 91 46 76 tcheti_al@yahoo.fr	Monsieur Doueu Koto Mathias (statisticien) Tel : + 225 02 31 60 49 +225 07 39 5441 dou75eu@yahoo.fr
5. Guinée	M. Emmanuel SOSSOUADOUNOU (chef de division de la conjoncture) Tel :+224 60 29 '42 08/ 62 41 64 62 emasoya@yahoo.fr Chef 'équipe	M. ZOGBELEMOU Cécé, Economiste, Inspecteur des Impôts, Ministère délégué au Buget Tel : + 224 62 29 39 61 zogcece@yahoo.fr	Lt-Colonel Aly FANCINADOUNO Inspecteur des Douanes, Ministère Délégué au Budget Tel : +224 65 33 13 / 62 14 35 01 fansinadounonestor@yahoo.fr	M. Saïkou Ahmed Tidiane BALDE, Ingénieur des Travaux Statistiques, Ministère u Plaan Tel : + 224 68 57 51 81 / 60 57 51 82 batisbalde@yahoo.fr
6. Guinée-Bissau	M. Eng Daniel RODRIGES : INEP Tel :+245 677 88 54 Email rodanlopvi@yahoo.com.br Chef d'équipe	Mr. Mohamed Balde Tel.Mobile. 00245 5436981 mohamedbalde@hotmail.com,	Dr. Usna ANTONIO QUADE représentant de la DG Douane Tel : +245 63 65/+245 521 03 33/+245 720 03 63 usnaquade@hotmail.com	M. Roberto VIEIRA (Director de Serviço das Estatisticas Economicas e Financeiras Instituto National de Estatistica (INE) Babo92@hotmail.com Tel : + 245 522 00 27 / 671 03 91

7. Mali	Pr. Massa COULIBALY, Directeur Général du Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT) Chef d'équipe Tel : + 223 66 74 22 20 massa@greatmali.net Chef d'équipe	M. Abdoulaye KALOGA, Chargé de legislation fiscal à la DGI Tel B: +223 20 29 99 18 / +223 66 72 75 64 pablokaloga@yahoo.fr	M. Almamy TOURE Tel: + 223 66 78 32 36 almamytoure2004@yahoo.fr	M. Mahady Mamadou FOFANA (chef de la division méthodes et analyse statistique : INSTAT) Confirmation Tel. Bur : + 223 20 22 24 55 Port : + 223 76 45 98 54 madyfofana2002@yahoo.fr
8. Niger	Mme Sangaré A. Saadatou (Cellule d'Analyse et de Prospective En Développement :CAPED) Tel : + 227 91 20 35 22 / 96 59 63 35 Sadalk2004@yahoo.fr Chef d'équipe	M. Hammadou KARIMOU Inspecteur Principal des Impôts Direction Générale des Impôts Tel : + 227 20 72 23 66 / 67 Fax : + 227 20 72 43 81 karimouhammadou@yahoo.fr	M. Mamane Souley LABO, Inspecteur Principal des Douanes, Conseiller du irecteur Général à la Direction Générale des Douanes Tel : + 227 96 88 82 32 lmamanesouley@yahoo.fr	M. MAÏNA Abdou, Ingénieur statistician Economiste à nstitut National de la Statistique du Niger Tel : + 227 20 72 35 60 amaina@ins.ne
9. Sénégal	M. Seydi Ababacar DIENG (chercheur CRES) Chef 'équipe Tel : + 221 77 834 10 24 adieng@ish-lyon.cnrs.fr Chef d'équipe	M. Assane DIOUF (inspecteur des impôts) Tel : 77 656 47 25 / 33 889 20 02/ direct : 33 889 20 64 assdiouf@yahoo.fr	M. Abdoulaye FALL (inspecteur des douanes) Tel : 221 33 889 74 46 : 77 520 87 10 ablayefale@yahoo.fr	M. Ousmane DIOP (statisticien : ANSD) ousmane.diop@ansd.sn Tel : Bur : +221 33 869 21 39 / 77 794 81 03
10. Togo	Dr. Koffi SODOKIN (Directeur Général du Laboratoire de l'économie au Centre de Recherche et de Formation en Economie et Gestion :CERFEG) Tel : +228 998 14 05 Koffi.sodokin@yahoo.fr Chef d'équipe	M. DONKO Afossoro Bertin : Inspecteur des Impôts, Directeur Centre Ouest Lomé-Togo Tel :+228 22 21 70 45 / +228 90 09 19 29 Bertinoa.donko@yahoo.fr	M. AHIADJO K. Messan Robert : Inspecteur des Douanes Tel : +228 90 05 10 28 ahiadjorobert@yahoo.fr	M. Kokou Awanou Watara Nandjarikan (ingénieur statisticien – économiste) Tel : + 228 90 21 14 96 / 22 822 41 90 30 Awanou10@yahoo.fr

Pays anglophones

Pays	**Composition des Equipes Nationales de recherche**			
	Institution de recherche	**Direction des Impôts**	**Direction des Douanes**	**Institut National de la Statistique**
1. Gambie	Mr Yaya MANNEH (Acting Deputy Director Policy, Planning & Research) Tel: + 220 740 98 88 + 220 999 48 89 manneh@gra.gm Chef d'équipe	Mr. Yankuba Darboe (customs manager) yanksdarbo@yahoo.com	Mr. Fafanding Cham (Tax Manager) chamfafanding@hotmail.com	Alieu Saho (Director of Statistics & national Accounts) Tel: +220 437 78 49 alieusaho@yahoo.co.uk
2. Ghana	Mr Frank OTCHERE (chercheur ISSER) Tel: +233 244 98 70 57 fkotchere@yahoo.com Chef d'équipe	Hendrick Dwommoh Mensah Ghana Revenue Authority Tax Unit + 233 20 8 166 608 hendrickmensah@hotmail.com	Mike Peter Bakukan Ghana Revenue Authority Customs Unit +233 207 443 704 mpbakufan@yahoo.com	Mrs. Bernice Serwah Ofosu-Baadu Headd, National Accounts & Economic Indicators. Akosua739@gmail.com

3.	Liberia	Prof. GA. Geegbae University of Liberia gageebae@yahoo.fr Chef d'équipe	Mr.Francis Dopoh Revenue Department Tax Unit francisdopoh2@gmail.com>	Customs- Mr.William Buku Revenue Departement Customs Unit williambuku@yahoo.com	Mr. Charles Tweh Akoi statistic institute Charles.akoi@ligis.org
4.	Nigeria	Pr. Samuel Oyetunji AKANDE (Chief Executive of NISER) Tel: + 234 805 774 07 89 stunjiakande@gmail.com Chef d'équipe	Mr Ayodele Oshu FADOLA (Ministry of Finance) Tel: + 234 805 451 85 60 ayodelefadola@yahoo.com	Mr Tunji Olarewaju tjlans@yahoo.com Mr. Taju OLANREWAJU	Mr. Emeka Godwin OFILI (National Institute of Statistics) Tel: + 234 805 15 19 852 egofili@yahoo.com
5.	Sierra-Leone	Mr. Samuel Jamiru Braima (Senior Lecturer, Head, Department of Economics & Commerce) samjambra1@yahoo.com Chef d'équipe	M. Idrissa KANU National Revenue Authority Tax Departement + 232 33 79 0781 idrissakanu@gmail.com	Mohamed FODAY Customs Departement + 232 33 64 11 77 / + 232 78 56 15 62 M_foday@yahoo.com	Mr AbuBakarr Turay (Statistician, Statistics Sierra Leone) Tel: +232 76 690 948 Abubakarr_turay@yahoo.com

2. Composition des Comités nationaux de pilotage (CNP)

Pays	Structures ciblées			
	Cellule Nationale CEDEAO	Ministère de la Santé	Ministère du commerce	Société Civile
1. Bénin	M. Nassif BADIROU, Directeur Adjoint de l'Intégration Régionale, Ministère de l'Economie et des Finances Tel : + 229 96 09 13 68 Email : banas21@hotmail.com	Point focal lutte antitabac	Direction Générale du Commerce Extérieur, Direction de la Concurrence et de la Lutte contre la Fraude	M. Augustin FATON (Président Initiative pour l'Education et le Contrôle du Tabagisme)
2. Burkina-Faso	Mme Aissa DIALLO , Email : aissadiallo2002@yahoo.fr	Point focal lutte antitabac	représentant	1.Président de l'Union des Associations contre le Tabac 2.Président de Afrique Contre le Tabac (ACONTA)
3. Cap-vert	Dr. Belarmino Monteiro SILVA,Conseillor Minstry of External Relations Tel: + 238 260 78 00/78 20 Email: belarmino.silva@govcv.gov.cv	Point focal lutte antitabac	représentant	Président Associaçao para defesa do consumidor
4. Côte d'Ivoire	Mme Sandra FOLQUET, Point Focal cellule CEDEAO Tel : +225 20 22 47 02 / + 225 04 84 84 45 Email: folquet.sandra@hotmail.com	Point focal lutte antitabac	représentant	M. Issiaka Soumahoro Président Mouvement Universitaire de lutte contre la toxicomanie e l'alcoolisme
5. Gambie	Mrs Fatim NJIE, Head of Ecowas National Unit, Deputy Permanent Secretary, ministry of Trade, Regional Integration and Employment Tel: + 220 420 11 12 / + 220 422 88 68 Email: yaingni@hotmail.com	Point focal lute antitabac Mr. Yero BAH Tel: +220 990 86 33 Email: yerobah@yahoo.com	Mrs Sara CONTEH Email: sarata.conteh@gambiachamber.gm Tel: +220 999 50 93	M. Madi JOBARTEH Program Manager TANGO: Association of NGO mjobarteh@tangogambia.org M. Sambujang Conteh: Executive Director for RAID Gambia Raidgambia86@hotmail.com
6. Ghana	Dr. Kodzo ALABO, Head of Ecowas national Unit, Director Africa and Regional Integration, minister f Foreign Affair and Regional Integration Tel: + 233-302201000/4, + 233-302 20 10 27/ Cel: + 233 208155544 Email: khalabo@hotmail.com	Point focal lutte antitabac	représentant	Mr. Issah Ali : VISION for Alternative development Email : issahwonder@gmail.com
7. Guinée	Dr. Djiguiba SY SAVANE, Chef e la Cellule Nationale CEDEAO, Directeur National de l'Intégration Africaine, Ministère de la Coopération internationale Tel : + 224 63 86 13 64 Email : mordjisysavane@yahoo.fr	Point focal lutte antitabac Me. Hawa Beavogui Tel : +224 67 87 00 31 Email : beahawa78@yahoo.fr	Zakaria CISSE Tel : +224 24 42 78 11 Email : ouyaicisse@yahoo.com	M. Ibrahima Sory CISSE : Président de la Génération Sans Tabac Tel : +224 66 64 23 27 Email : generationsanstabac@yahoo.fr
8. Guinée-Bissau	M.José BIAI, Directeur Général e de l'Intégration Régional et Directeur de la Cellule Nationale de la CEDEAO	Point focal lutte antitabac	représentant	représentant

	Tel : + 245 653 49 42 Email : jose.biai@hotmail.com			
9. Liberia	Mr. Otis WESSEH, Head Ecowas national Unit, ministry of Planning and Economic Affairs Tel: + 231 886 573 147 Email: owesseh@mopea.gov.lr	Point focal lute antitabac	représentant	représentant
10. Mali	M. Cheikh KEITA Tel : + 223 66 74 82 38 Email : keitacheick@hotmail.fr	Point focal lutte antitabac	représentant	M. Mahamane CISSE, Président de SOS Tabagisme
11. Niger	M. Amani SALHATOU, Chef de la Cellule Nationale de la CEDEAO Tel : + 227 96 59 36 55 Email : amanisalhatou1@yahoo.fr	Point focal lutte antitabac	représentant	M. Ibrahima MAIGA DJIBO, Président de SOS Tabagisme Tel :+227 96 96 44 65 Email : ibrahim_maigature7@yahoo.fr
12. Nigeria	Mr.Safiyu OLANIYAN , Head of Ecowas national Unit, Director Ecowas Division/Africa Department Tel: + 234 07 23 24 35 16 / 80 50 91 61 26 Email: Olaniyan.ecowas.nationalunit@gmail.com	Point focal lutte antitabac	représentant	Mrs.Akinbode Oluwafemi Director, Africa Tobacco Control Regional Initiative (ATCRI) Email: bodeolufemi@gmail.com
13. Sénégal	M. Maguette SEYE, Responsable de la Cellule Nationale de la CEDEAO, Inspecteur des Douanes, Directeur de l'Intégration Economique Tel : + 221 33 822 93 97 Email : maguette@hotmail.com	M. Omar NDAO Point focal antitabac Email : omarndao@gmail.com Tel : +221 77 656 14 25	représentant	1.Listab : Moustapha GAYE 2.ANPTS : Baba Galé DIALLO 3.Dr. Abdoul Aziz KASSE (P.R)
14. Sierra-Leone	Mr. Yousuf Benga Samah , Head of Ecowas National Unit , Email: freebenga@yahoo.com	Point focal lutte antitabac	représentant	Mrs. Mbalu SESAY Tel: +232 76 68 35 92 Email: actionfordevelopmentsl@yahoo.co.uk
15. Togo	Mme Zouréhatou KASSAH TRAORE, Responsable de la Cellule Nationale de la CEDEAO, Ministère de l'Economie et des Finances Tel : + 228 222 88 03 Email : celluletogo@yahoo.fr	Point focal lutte antitabac	représentant	Dr. Patrick Musavuli Association de Lutte contre le Tabagisme en Afrique M. A. Kodjo Fabrice EBEH M. Noureiny M. Bamba

3. Mise en place du Comité Scientifique

Nom et prénom	Structure	Fonction	Contacts
M. Salifou TIEMTORE	commission CEDEAO	Chargé de programme Finances publiques et Impôts, Direction des douanes	**Tel : + (234) (0) 80 562 67 990** saliftiemtore@yahoo.fr
M. Abdou TAHIROU Représenté par M. Habasso TRAORE	commission UEMOA	Directeur des Finances Publiques et de la Fiscalité Intérieure Chargé des questions fiscales	**Tel : +226 50 32 88 75** abdou.tahirou@uemoa.int TAHIROU@uemoa.Int HTRAORE@uemoa.int
* M. Greg HALLEN *Robert Geneau, PhD	**CRDI**	Program leader Research for International Tobacco Control Senior Program Specialist/Spécialiste de programme principal Non-communicable Disease Prevention/Prévention des maladies non transmissibles	**Tel: + 613 – 696 - 2528** ghallen@idrc.ca identifiant skype est robert.geneau 819-776-5044 Tel: 613-696-2618 Fax: 613-563-0815 Email/Courriel: rgeneau@idrc.ca
* M. Evan BLECHER	**ACS**	PhD Economist International Tobacco Control Research National Home Office | American Cancer Society, Inc. 250 Williams Street NW, Atlanta, GA 30303 | cancer.org	**Tel: + 404. 329 .4339** mobile: **+ 404. 431 .7890** fax: 404.329.4669 Evan.blecher@cancer.org
Mme Sylviane RATTE	**Union**	Technical Advisor, Tobacco Control International Union Against Tuberculosis and Lung Disease	**Tel: +33 6 85 66 85 38** sratte@theunion.org Skype: sylviane.ratte www.theunion.org <http://www.iuatld.org/
Pr. Abdoulaye DIAGNE	**CRES**	Directeur Exécutif	**Tel: + 221 33 864 77 57** Cres_ucad@yahoo.fr **/** cres@cres-sn.org
M. Nouréiny Tcha Kondor	**ATCA**	Tax Campaign Coordinator African Tobacco Control Alliance	**Tel : + 228 90 02 79 08** tchak_nour@yahoo.fr **/** tcha-kondor@atca-africa.org
M. Emmanuel GUINDON	**University of Waterloo**		**Tel : + 1 416 829 1236** emmanuel.guindon@gmail.com

Mme Anne Marie PERRUCIC	**OMS**	Economiste	**Tel : +41 22 791 2362** **Fax : +41 22 791 4832** perucica@who.int

Consultants régionaux

Prénom et Nom	**Fonction**	**Contacts**
M. Nketcha Nana Pierre VALERE	**Consultant francophone**	vnketcha@yahoo.fr
Prof. Olu AJAKAIYE	**Consultant anglophone**	Ajakaiye_olu@yahoo.com

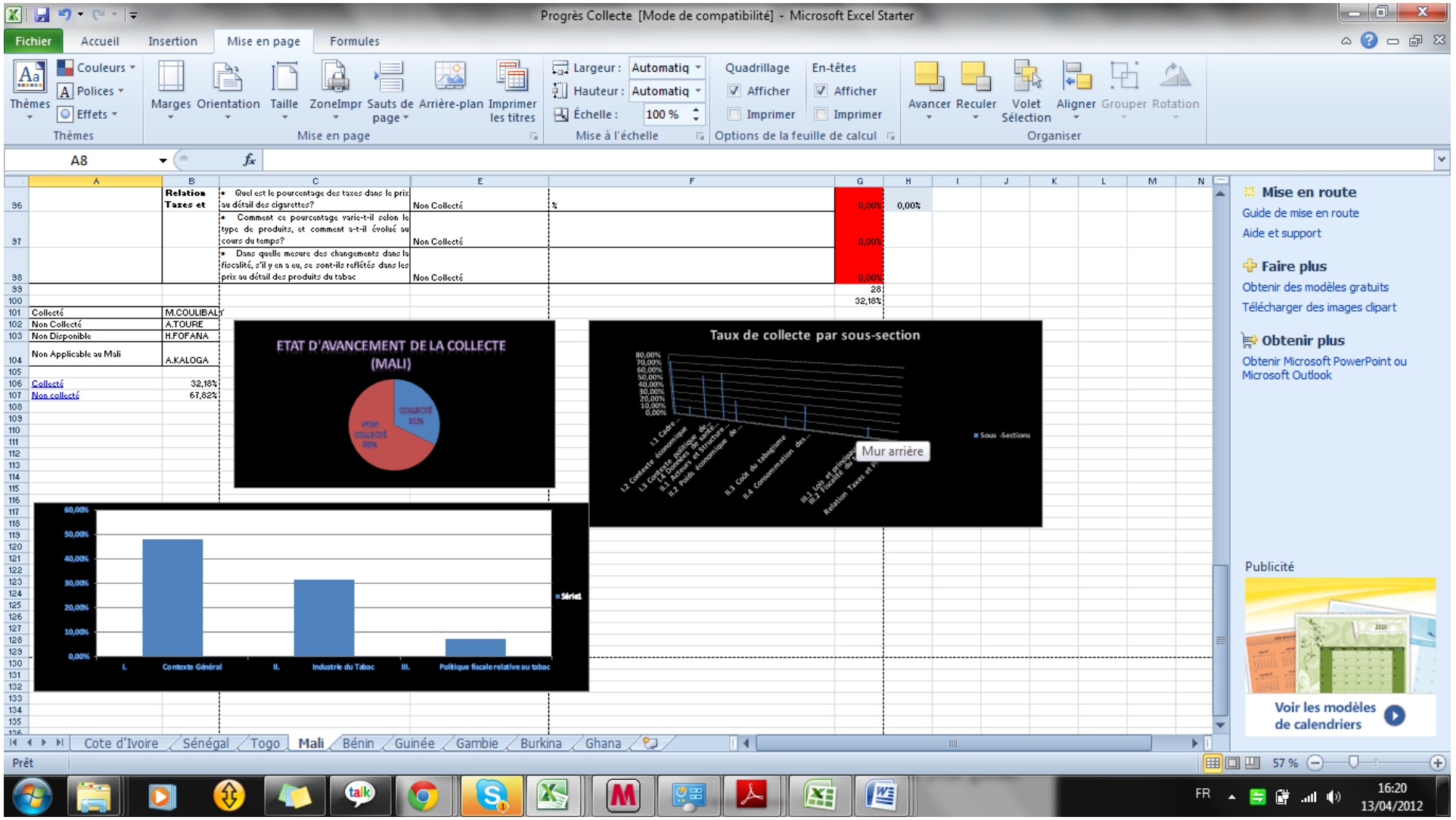
Progrès Collecte [Mode de compatibilité] - Microsoft Excel Starter
ETAT D'AVANCEMENT DE LA COLLECTE (MALI)
Taux de collecte par sous-section
Mur arrière
Cote d'Ivoire
Sénégal
Togo
Mali
Bénin
Guinée
Gambie
Burkina
Ghana
Prêt
Mise en route
Faire plus
Obtenir plus
Publicité
Voir les modèles de calendriers

1. Exemple de plateforme de travail collaboratif (partage de fichier Google Docs)

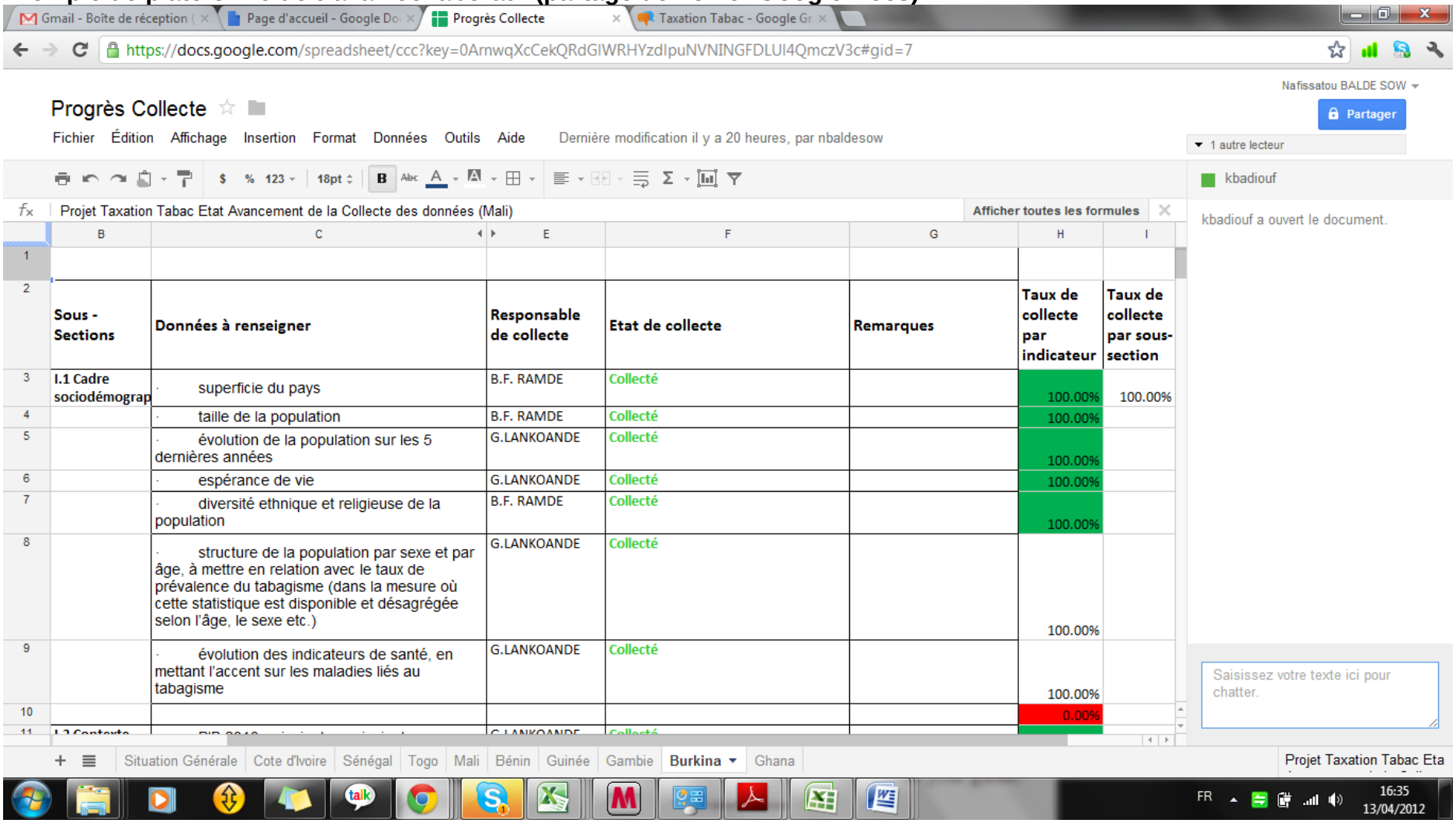

Gmail - Boîte de réception | Page d'accueil - Google Do | Progrès Collecte | Taxation Tabac - Google Gr

https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0ArnwqXcCekQRdGlWRHYzdIpuNVNINGFDLUI4QmczV3c#gid=7

Nafissatou BALDE SOW

Progrès Collecte

Partager

Fichier Édition Affichage Insertion Format Données Outils Aide Dernière modification il y a 20 heures, par nbaldesow

1 autre lecteur

kbadiouf

kbadiouf a ouvert le document.

Projet Taxation Tabac Etat Avancement de la Collecte des données (Mali)

Afficher toutes les formules

	B	C	E	F	G	H	I
1							
2	**Sous - Sections**	**Données à renseigner**	**Responsable de collecte**	**Etat de collecte**	**Remarques**	**Taux de collecte par indicateur**	**Taux de collecte par sous-section**
3	**I.1 Cadre sociodémograp**	· superficie du pays	B.F. RAMDE	Collecté		100.00%	100.00%
4		· taille de la population	B.F. RAMDE	Collecté		100.00%	
5		· évolution de la population sur les 5 dernières années	G.LANKOANDE	Collecté		100.00%	
6		· espérance de vie	G.LANKOANDE	Collecté		100.00%	
7		· diversité ethnique et religieuse de la population	B.F. RAMDE	Collecté		100.00%	
8		· structure de la population par sexe et par âge, à mettre en relation avec le taux de prévalence du tabagisme (dans la mesure où cette statistique est disponible et désagrégée selon l'âge, le sexe etc.)	G.LANKOANDE	Collecté		100.00%	
9		· évolution des indicateurs de santé, en mettant l'accent sur les maladies liés au tabagisme	G.LANKOANDE	Collecté		100.00%	
10						0.00%	

Saisissez votre texte ici pour chatter.

Situation Générale | Cote d'Ivoire | Sénégal | Togo | Mali | Bénin | Guinée | Gambie | Burkina | Ghana

Projet Taxation Tabac Eta

FR 16:35 13/04/2012

2. Groupe de discussion

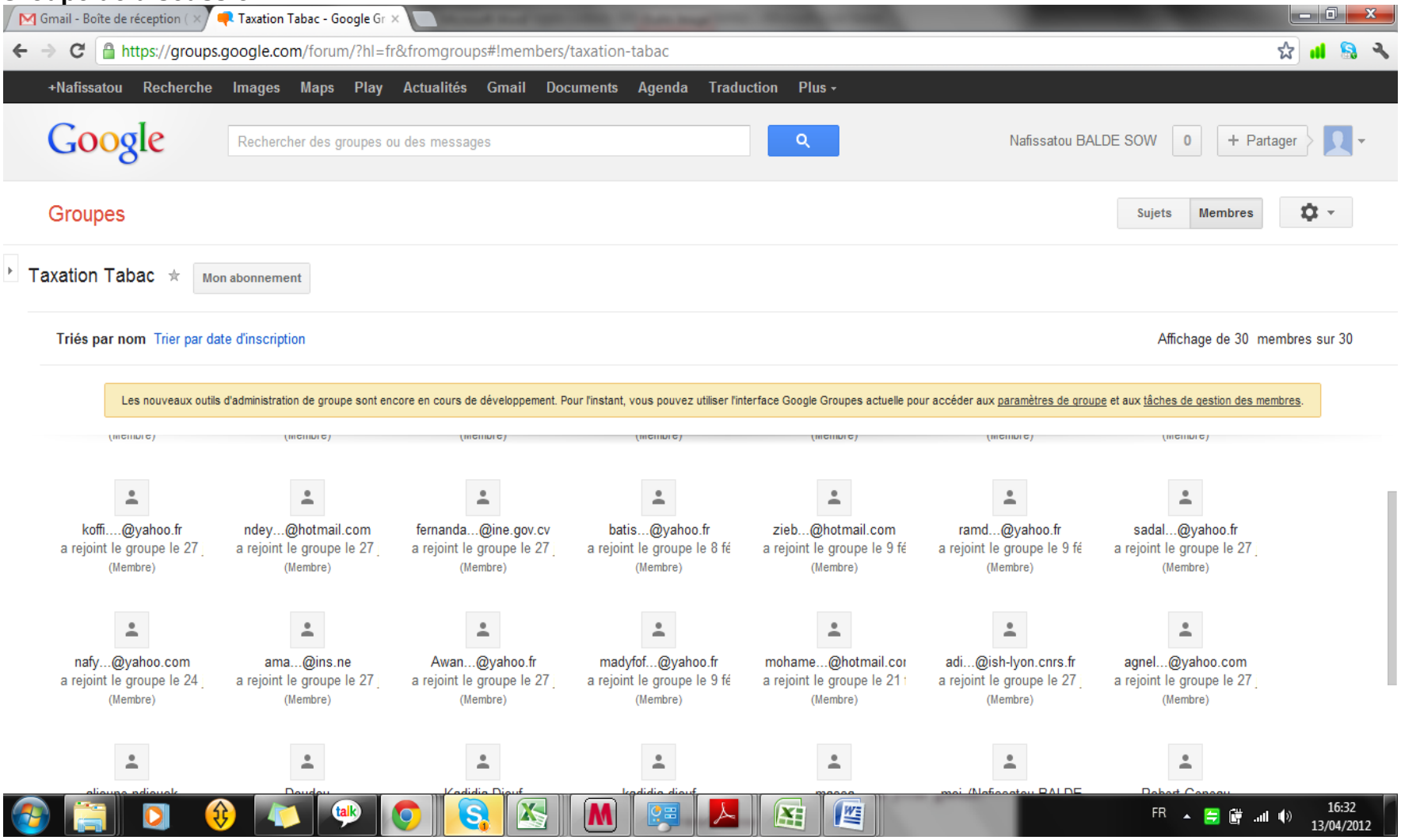

Consortium pour la recherche
économique et sociale

Direction de la communication – Décembre 2012

Lots 1 & 2, Rue 10 prolongée, Cité Iba Ndiaye Diadji, Pyrotechnie Dakar-Sénégal
Bur:(221) 33 864 77 57 - (221) 864 73 93 / Fax::(221) 33 864 77 58
C.P: 12023 - BP 7988 Dakar - Médina
contact@cres-sn.org - www.cres-sn.org

Conférence régionale :

« PARTAGE DES PROFILS PAYS ET DE LA SYNTHESE REGIONALE SUR LA TAXATION DES PRODUITS DU TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST »

26 – 28 novembre 2012
HOTEL Azalaï Indépendance, Ouagadougou

RAPPORT SUR LE VOLET COMMUNICATION

Version povisoire

SOMMAIRE

Sommaire

INTRODUCTION 3
1- OBJECTIFS DU PLAN DE COMMUNICATION 3
1- ACTIVITES REALISEES 3
(I) Envoi de messages sms à partir du compte web2sms du CRES 3
(II) Elaboration et confection de banderoles (annexe 1) 3
(III) Elaboration et diffusion d'un communiqué de presse(annexe 2) 4
(IV) Réalisation d'un dossier de presse 4
(V) Dissémination de supports et documents de travail 4
(VI) Couverture médiatique du séminaire(annexe 4) 4
- Les agences de presse 4
- Les organes de presse écrite ou web 4
- Les radios : 4
- Les télévisions : 4

(VII) Publication de l'événement dans le site du CRES 5
(VIII) Projet de diffusion tv 6
(IX) Projet publication dans la presse écrite 6
A N N E X E S 7
- **BANDEROLES** 8
- **COMMUNIQUES DE PRESSE** 9
- **PRESS BOOK** 11

INTRODUCTION

Les 26, 27 et 28 novembre 2012, s'est tenu { l'hôtel Azalaï Indépendance de Ouagadougou (Burkina Faso), un atelier régional de partage des profils – pays et de la synthèse régionale sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'ouest.
1. L'objectif général poursuivi { travers ce séminaire L'objectif de cette réunion est d'édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac dans la région ouest africaine et les moyens qu'ils peuvent utiliser dans le cadre des unions économiques pour les harmoniser.
De manière spécifique, il visait à :
1. Partager les résultats des profils pays réalisés dans les 15 pays de la CEDEAO et la synthèse régional de ces travaux ;
2. Discuter des objectifs et enjeux sur les possibilités d'harmonisation des législations nationales en matière de lutte contre le tabac, ainsi que des diverses contraintes techniques qui pourraient ralentir l'application des politiques efficaces contre le tabagisme ;
3. Préparer les autres phases de la recherche et organiser une table ronde pour mobiliser les ressources nécessaires leur mise en œuvre.

1- OBJECTIFS DU PLAN DE COMMUNICATION

La campagne médiatique déployée entre dans le cadre de la politique de communication visant à créer les conditions d'une synergie régionale en matière de recherche sur des sujets qui intéressent le développement économique de la région. Les objectifs spécifiques étant :
- Informer les communautés, les décideurs et autres bailleurs de la tenue de la manifestation et sur ses enjeux
- Assurer la couverture de la manifestation par des medias locaux, africains et étrangers
- Sensibiliser les acteurs sur l'importance d'une telle rencontre et par delà, démontrer la capacité du CRES à initier et coordonner des projets régionaux

1- ACTIVITES REALISEES

(I) Envoi de messages sms à partir du compte web2sms du CRES

« Cher(e) collègue, le consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) vous informe de la tenue à Ouagadougou, du 26 au 28 novembre 2012, d'un atelier régional sur la taxation du tabac qu'elle organise avec l'appui du CRDI et de la CEDEAO. Les documents vont parviendront pour exploitation. Contact 776515607. Merci »

Le 20 novembre 2012, ce message a été envoyé et renvoyé à tous les journalistes pressentis. On a pu dénombrer 170 envois de messages reçus directement par les cibles sur leurs téléphones cellulaires.

(II) Elaboration et confection de banderoles (annexe 1)

Deux (2) banderoles ont été confectionnées et mise en place dès le vendredi 23 novembre au niveau de l'hôtel Azalaï qui abritait la rencontre. Le jour J, l'une a été placée dans la salle de conférence, derrière le présidium. Durant les trois (3) qu'a duré la manifestation, elles ont informé sur le thème, le lieu et la date de l'atelier, l'institution qui organise (le CRES) et celles qui ont apporté leur appui(le CRDI et la CEDEAO).

(III) Elaboration et diffusion d'un communiqué de presse(annexe 2)

Un communiqué de presse et des bandes annonces a été publié dans les sites d'All Africa et d'APA news, en versions anglaise et française (voir press book)

(IV) Réalisation d'un dossier de presse

Un dossier de presse a été élaboré. Il présentait le contexte, le projet de recherche, les participants attendus, la liste des partenaires, le communiqué publié dans la presse, le programme. Des résumés des rapports-pays complétaient ces informations

Ce dossier a été envoyé par mail aux médias nationaux et internationaux trois jours avant la rencontre et distribué le jour même, sous format papier, à tous les journalistes qui ont répondu présents à l'invitation.

(V) Dissémination de supports et documents de travail

L'atelier a été mis à profit pour animer un stand d'exposition (voir annexe) où étaient distribués aux participants des documents et supports tels que le dernier bulletin d'informations, le dépliant (bilingue) et les documents de recherche, et présentés les ouvrages édités par le CRES ou en collaboration.

(VI) Couverture médiatique du séminaire(annexe 4)

Le séminaire a été largement couvert et relayé par les médias nationaux et africains :

- Les agences de presse
  - ***Agence de Presse africaine (APA)***
  - ***Agence d'information du Burkina (AIB)***
- Les organes de presse écrite ou web
  - ***L'Express du Faso (Burkina)***
  - ***Zoodomail(Burkina)***
  - ***Le Quotidien (Burkina)***
  - ***Le Soir(Burkina)***
  - ***Lefaso.net (Burkina)***
  - ***Le Pays(Burkina)***
  - ***Rewmi quotidien (Sénégal)***
- Les radios :
  - ***RFI***
  - ***RTB/Radio***
  - ***Ouaga FM***
  - ***Radio Jeunesse***
  - ***RMO FM***
  - ***Salankoloto***
- Les télévisions :
  - ***Africable***
  - ***Canal France international (CFI)***
  - ***Tv5 Monde***
  - ***Ouest tv***
  - ***Canal 3(Burkina)***

Cette importante présence médiatique s'est reflétée par la publication de plusieurs articles dans la presse écrite:

- Un dossier d'une page entière dans ***Le Pays*** du **mardi 27 novembre 2012**
- Un article d'une page dans le quotidien ***Le Soir*** du jeudi 29 novembre 2012
- Un article dans ***Le Quotidien*** publié le **27 novembre 2012**
- Une annonce à la ne et un article dans ***L'Express du Faso du*** **28 novembre 2012**
- Un article dans ***Zoodomail*** en date du **26 novembre 2012**
- Un article dans ***Lefaso.net***en date **26 novembre 2012**
- Quatre dépêches de l'Agence de Presse africaine(***APA***) les 25, 26 (2), et **27 novembre 2012**
- Une dépêche dans l'agence d'information du Burkina (**AIB**) datée du **25 novembre 2012**
- Deux articles dans ***Le quotidien*** sénégalais Rewmi publié les 12 et 13 **décembre 2012**

L'information a été relayée par de nombreux sites locaux et africains, parmi lesquels :

- « ***All Africa.com »***
- ***« Ici Bénin »***
- ***« Carrapide.com »***
- ***« A Ouaga.com »***
- ***« News Fury.com »***
- ***« Star Africa »***
- ***« Sous le manguier » (Ghana)***
- ***« Le Soleil » (Sénégal)***
- ***« Œil d'Afrique »***
- ***« Rewmi.com » (Sénégal)***
- ***« Vers un Afrique sans tabac*** »
- ***« Tobacco.org*** »

La liste n'est pas exhaustive.

La couverture radiotélévisée s'est traduite par plusieurs diffusions :

- **A la radio :**

✓ Salankoloto a annoncé l'information dans son journal de Journal parlé du 26-11-12 (12h et 18h)
✓ La RTB/Radio l'a diffusée le Journal parlé du 26-11-12 (13h et 19h
✓ Ouaga FM l'a diffusé dans son journal parlé du 26-11-12 (12h et 18h
✓ Radio Jeunesse l'a diffusé dans son Journal parlé du 26-11-12 (12h, 18h)
✓ RMO FM a relaté l'événement dans son Journal parlé des 26 (12h, 18h, 22h) et 29 décembre 2012 (7h, 12h, 18h, 22h)

- **A la télévision :**

✓ Le lundi 26 novembre 2012, à 20h, la télévision **Canal 3** (Burkina F.) a diffusé un reportage sur l'événement dans son journal télévisé de 20h.
✓ **Africable** a diffusé l'élément le 28 et 28 novembre 2012, avec le CRES comme « invité spécial » dans le journal du soir, en direct de Ouagadougou. L'élément a été rediffusé le dimanche 9 décembre 2012.
✓ La **Ouest-tv** (WebTV du groupe ATN, www.ouest-tv.com, qui dispose d'un lien sur le site officiel de la CEDEAO et de l'UEMOA) a diffusé un reportage sur le sujet, en avant-première le 25 novembre 2012.
✓ **Canal Info news** (Sénégal) a diffusé le 15 décembre 2012, un reportage de 13 mn réalisé par ATN.

(VII) Publication de l'événement dans le site du CRES

Dès le 20 novembre 2012, l'événement a été publié dans le site web du CRES, dans la rubrique « agenda » et « flash news » et dans la rubrique « actualités ».

(VIII) Projet de diffusion tv

- **Africable** diffusera (à une date qui reste à préciser) une synthèse de l'atelier d'une durée 13 mn
- **TV5 Monde Afrique** diffusera dans le **magazine WARI** un reportage de 13mn, le jeudi 20 décembre à 20h, en attendant sa rediffusion sur **TV5 MONDE EUROPE** et **TV5 MONDE F.B.S.** (France - Belgique - Suisse). Le même reportage sera diffusé (à une date qui reste à préciser) par Canal France international (CFI) dans les magazines ***Impact développement*** et ESPACE UEMOA retransmis en 3 langues (français, anglais et portugais) dans les 53 pays africains. *Impact développement* est également diffusé sur tous les territoires européens via les reprises intégrales et simultanées de chaînes partenaires de CFI sur les bouquets satellites, ADSL, IPTV et téléphonie mobile.
- Un film vidéo est en cours de montage avec voix off dans les studios de APA tv sous au moins deux formats, standards tv. Ils seront remis à tous les partenaires, postés sur le site internet du CRES et des partenaires qui accepteraient le principe.

(IX) Projet de publication dans la presse écrite

Il est prévu la publication d'articles dans des quotidiens et site web sénégalais (*Le Soleil, Direct info, La Tribune*, Le pays-senegal.com…) durant le mois de décembre 2012 et d'un dossier d'une page (en cours de rédaction par le journaliste d'APA news) dans un magazine à vocation africaine (***Intelligence magazine***, ***Notre Afrik, Vision francophone).*** L'objectif est de revenir les motivations, attentes et perspectives du programme de recherche, d'attirer l'attention du grand public sur les questions essentielles qui ont fait l'objet des débats lors de l'atelier.

ANNEXES

- **SIGNALETIQUES: BANDEROLES…**

… et KAKAEMONO

- **EXPOSITION**

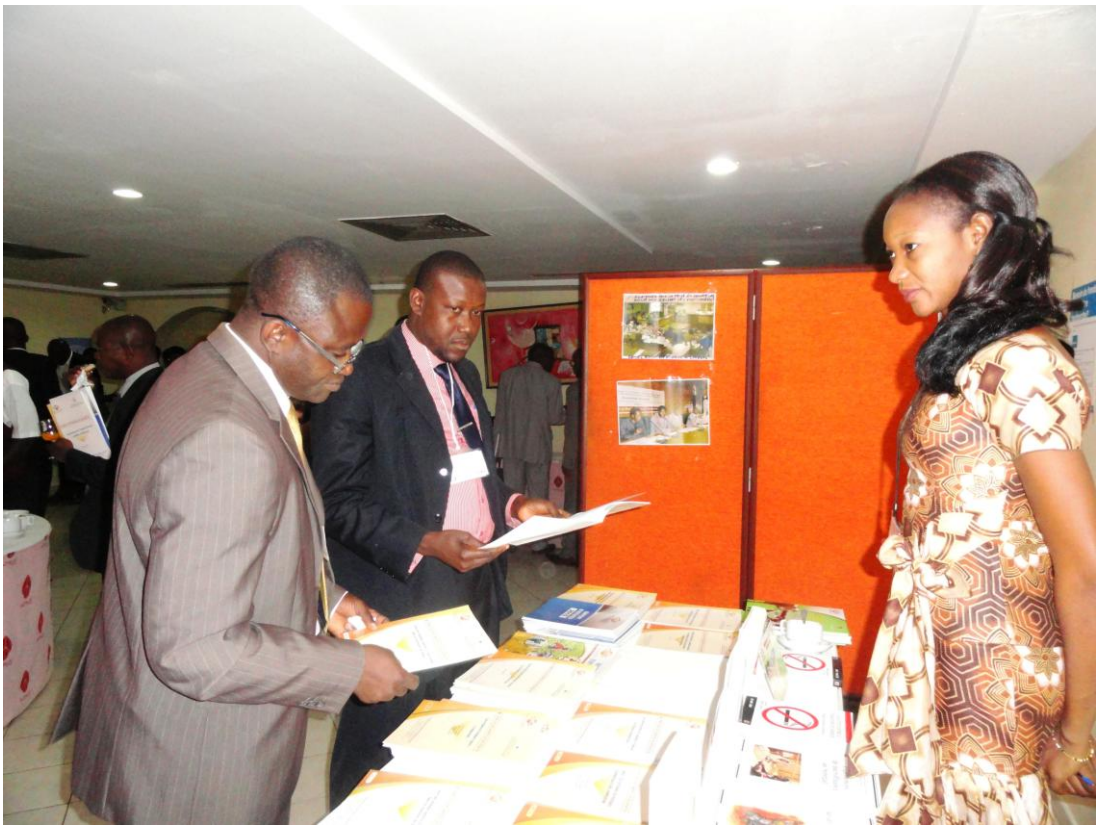

- **COMMUNIQUES DE PRESSE**

CONFERENCE REGIONALE DE LANCEMENT ET DE PARTAGE DES PROFILS-PAYS ET DE LA SYNTHESE REGIONALE SUR LA FISCALITE DES PRODUITS DU TABAC DANS LA REGION CEDEAO

Du 26 au 28 novembre 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso)

Dakar, Sénégal, 14 novembre 2012 - Le Consortium pour la recherche économique et Sociale (CRES) organise, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) el le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une conférence régionale de partage des profils-pays réalisés dans les 15 pays de la dans la CEDEAO et de la synthèse régionale sur la taxation des produits du tabac. Cette rencontre de haut niveau se déroulera les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 novembre 2012, à l'hôtel Azalaï- Indépendance à Ouagadougou, au Burkina Faso.

La conférence a pour objectifs d'édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac dans la région ouest africaine et sur les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre des unions économiques pour harmoniser ces politiques et pratiques.

Les recommandations à formuler au cours de la rencontre seront mises à profit non seulement pour améliorer les outils de collecte des données, mais également de tirer les conclusions issues des profils-pays et de proposer des résolutions efficaces de taxation des produits du tabac pour réduire sa consommation et ses conséquences socio-économiques néfastes pour les populations de la région.

Les prochaines étapes du projet seront discutées sur la base d'un calendrier menant à la présentation au Conseil des ministres d'un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la région ouest – africaine. Ce calendrier sera élaboré par les représentants de la CEDEAO et les consultants régionaux sur la base des conclusions et résolutions de l'atelier. Un plan d'actions sera proposé et partagé par l'ensemble des parties prenantes : CEDEAO, UEMOA, représentants des pays, membres du comité scientifique et partenaires d'appui au développement. En outre, une table ronde sera organisée avec les partenaires technique et financier en vue de discuter des moyens à mettre en œuvre pour poursuivre les prochaines phases et plus particulièrement la seconde, afin d'éviter toute rupture dans le processus.

Prendront part à cette rencontre : les ministères et de l'Economie et Finances, les Directions Générales des Douanes, Directions générales des impôts, les ministères de la Santé et du Commerce, les commissions de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la CEMAC, l'Organisation ouest-africaine de la Santé , les Instituts Nationaux de la Statistique et de la Démographie des 15 pays de la CEDEAO, les représentants des centres de recherche, la société civile, le Centre de Recherches pour le Développement International, l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que des personnes ressources, comme et les partenaires au développement.

La presse nationale et internationale est invitée à cette importante rencontre.

PRESS RELEASE

Regional Conference on Tobacco Taxation in ECOWAS Countries – Ouagadougou, 26-28th 2012

Dakar, Senegal, 14 November 2012 - The Consortium for Social and Economic Research (CRES), in partnership with the Economic Community of West African States (ECOWAS) and International Development Research Centre for International Development (IDRC), organizes a regional conference to share country profiles made in the 15 countries in ECOWAS and regional synthesis on tobacco products taxation products. This high-level meeting will be held on Monday 26, Tuesday 27 and Wednesday 28 November 2012 at hotel Azalaï-Independence at Ouagadougou, Burkina Faso.

The workshop aims to inform decision makers about the similarities and differences of current policies and practices regarding tobacco taxation in West Africa and on strategies to implement in the context of economic unions to harmonize these policies and practices.

The recommendations that will be made during the meeting will be used not only to improve tools for data collection, but also to draw conclusions from the country profiles and propose effective resolutions on taxation of tobacco products to reduce its consumption and its socio-economic consequences on ECOWAS populations.

The next steps of the project will be discussed on the basis of a timetable leading up to presentation to the Council of Ministers a draft new guidelines on tobacco taxation in West - Africa. This schedule will be made by representatives of ECOWAS and regional consultants on the basis of the conclusions and resolutions of the workshop. An action plan will be proposed and shared by all stakeholders: ECOWAS, UEMOA, country representatives, scientific committee members and partners to support the development. In addition, a round table will be organized with the technical and financial partners to discuss ways to discuss the next steps of the project and especially the second one, in order to avoid any disruption in the process.

Will take part in this meeting Ministries of Economy and Finance, Customs and Tax Authorities, Ministries of Health and Trade Commissions of ECOWAS, UEMOA and CEMAC, West African Health Organization, National Institutes of Statistics and Demography of 15 ECOWAS countries, representatives of research centers, civil society, IDRC, World Health Organization, as well as resource persons and development partners.

The national and international press is invited to this important meeting.

- **PRESS BOOK**

CRES
Consortium pour la Recherche Economique et Sociale
Centre de recherche basé à Dakar
TAXATION DES PRODUITS DU TAB
DANS LA RÉGION CEDEAO
Conférence régionale: partage des profils-pays et de la synthèse région
26-28 novem
Ouagadougou, Burkina faso
contact@cres-sn.org
PHILIPS
Pr Abdoulaye DIAGNE
Directeur Exécutif du CRES

Bandes annonces :

- All Africa.com

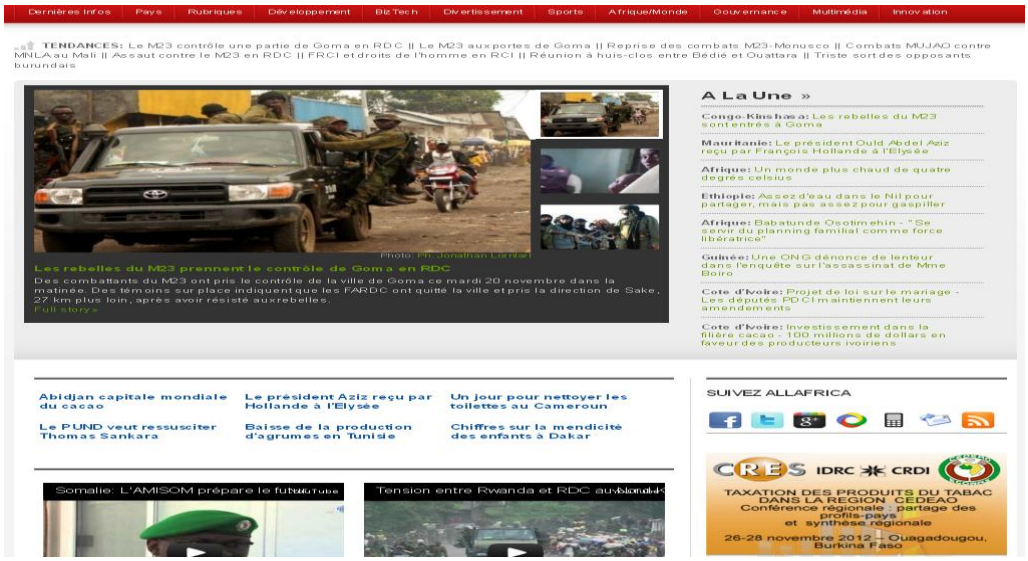

- Page CRES dans le site d'Apa news

http://apanews.net/news/fr/cres/

http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=23054:le-ghana-bon-modele-de-taxation-du-tabac-dans-lespace-cedeao&catid=140:actualites

Le Ghana, bon modèle de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO
Tuesday, 27 November 2012 14:30
Written by Bouba Sow

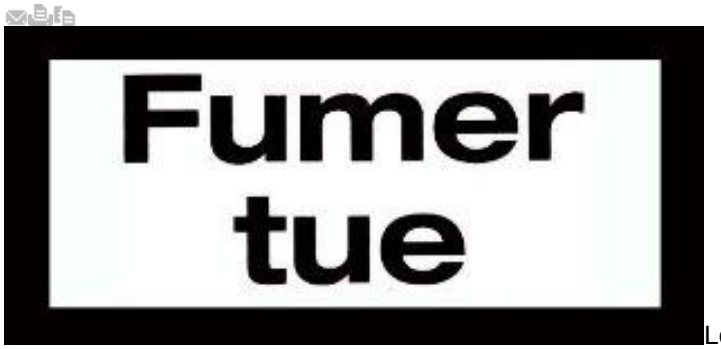

Le Ghana est apparu comme un bon exemple de taxation sur les produits du tabac à l'issue des présentations des rapports des profils-pays effectué lundi soir à Ouagadougou, à l'occasion de l'atelier organisé par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES, basé à Dakar).
Au niveau des droits d'accises, le Ghana a un taux de 150% pendant que les autres pays membres de la CDEAO présentent un taux inférieur ou égal à 40%. « C'est le bon modèle. Le Sénégal veut faire plus, le Burkina Faso a de bonnes choses également, mais on voit que c'est un peu embryonnaire », a commenté le directeur de programme principal du CRDI (Centre de recherche pour le développement international), Robert Geneau.
« On voit que les pays veulent prendre des mesures plus agressives, mais ils manquent d'arguments pour convaincre les décideurs. Ils doivent prendre l'exemple sur les pays cités », a-t-il ajouté.
« Les pays qui veulent faire encore mieux, on est toujours là pour les appuyer, mais il faut qu'ils avancent en bloc », a encore dit M. Geneau.
Il ressort de la synthèse qu'il est difficile d'appliquer les textes en Côte d'Ivoire et au Bénin, tout comme dans plusieurs autres pays de l'espace CEDEAO, pas suffisamment sensibilisés sur les ravages de tous ordres causés par le tabac.
L'objectif du deuxième jour de l'atelier est de tirer les conclusions issues des profils-pays et proposer des résolutions efficaces de taxation des produits du tabac pour réduire sa consommation et ses conséquences socio-économiques néfastes.

Source: APAnews

APA - DOSSIER : ATELIER DU CRES SUR LA TAXATION DU TABAC

Le Ghana, bon modèle de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO (2012-11-27 11:06:46)
APA-Ouagadougou (Burkina) Le Ghana est apparu comme un bon exemple de taxation sur les produits du tabac à l'issue des présentations des rapports des profils-pays effectué lundi soir à Ouagadougou, à l'occasion de l'atelier organisé par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES, basé à Dakar). ...

L'Afrique, marché porteur pour les cigarettiers (2012-11-26 14:25:31)
APA-Ouagadougou (Burkina) Le directeur des douanes de la CEDEAO, Salifou Tiemtoré, a expliqué lundi l'augmentation vertigineuse de la consommation du tabac en Afrique, notamment chez les couches défavorisées, par les prix "extrêmement bas pratiqués par les fabricants de cigarettes. ...

Le tabac tuera 10 millions de personnes dont 70 pc en Afrique, à partir de 2020 , selon le CRES (2012-11-26 13:53:44)
APA-Ouagadougou (Burkina) Le directeur exécutif du consortium pour la recherche économique et sociale (CRES, basé à Dakar), Abdoulaye Diagne, a déclaré lundi à Ouagadougou qu'« à partir de 2020, dix millions de personnes mourront annuellement de tabagisme dont 70% dans les pays en développement ». ...

Ouverture lundi à Ouagadougou d'une conférence sur l'harmonisation de la fiscalité sur le tabac (2012-11-25 11:49:19)
APA-Ouagadougou (Burkina Faso) Une conférence régionale de partage des profils-pays réalisés dans l'espace communautaire et de la synthèse régionale sur la taxation des produits du tabac s'ouvre lundi à Ouagadougou, sous l'égide du Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES). ...

http://www.apanews.net/news/fr/dossier.php?id=221

http://www.icibenin.com/nouvelles/news.asp?id=11&idnews=23317

http://carrapide.com/news/lecture/article/societe-le-tabac-tuera-10-millions-de-personnes-dont-70-dans-les-pays-en-developpement-a-partir-de-2020-selon-le-cres--45621

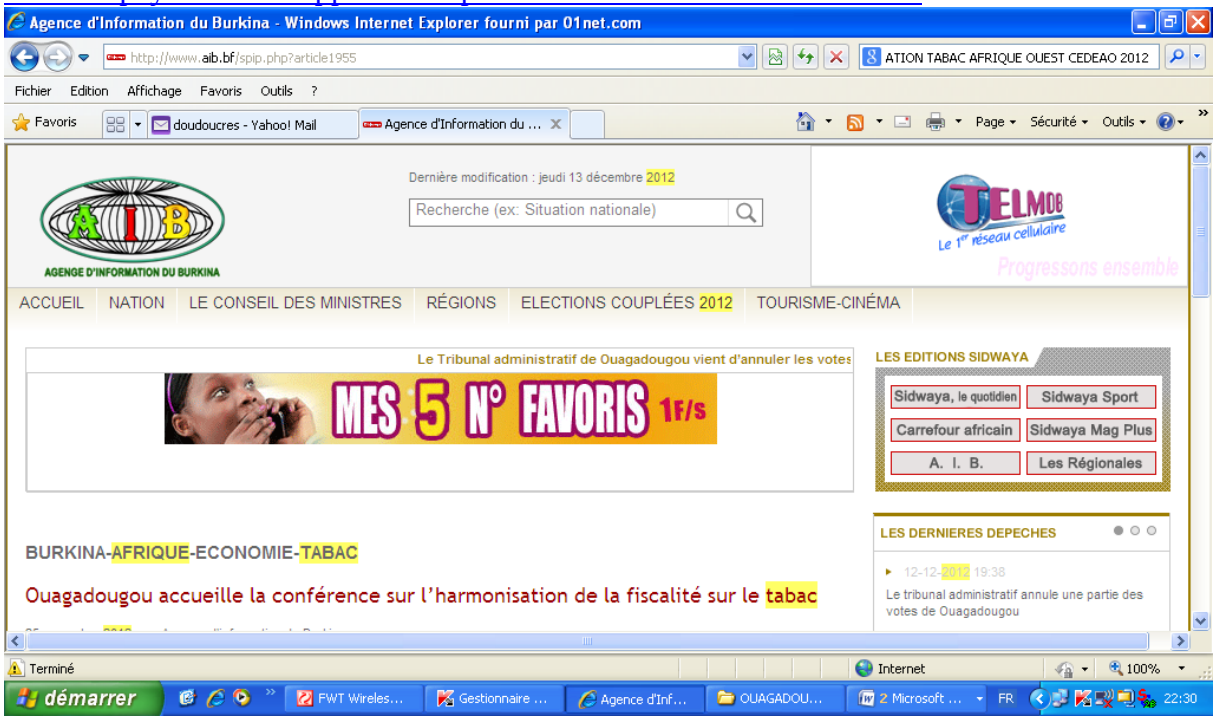

http://www.aib.bf/spip.php?article1955

Burkina-Afrique-Economie-Tabac

Ouagadougou accueille la conférence sur l'harmonisation de la fiscalité sur le tabac

25 novembre 2012, par Agence d'information du Burkina

Ouagadougou, 25 nov. 2012 (AIB) – Le consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) organise du 26 au 28 novembre prochain à Ouagadougou, en partenariat avec la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest

(CEDEAO) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une conférence régionale de partage des profils-pays réalisés dans l'espace communautaire et de la synthèse régionale sur la taxation des produits du tabac.
La rencontre vise à édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac dans la région ouest africaine et sur les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre des unions économiques pour harmoniser ces politiques et pratiques.
Au cours de cette conférences, les recommandations à formuler seront mises à profit non seulement pour améliorer les outils de collecte des données, mais également pour tirer les conclusions issues des profils-pays et de proposer des résolutions efficaces de taxation des produits du tabac pour réduire sa consommation et ses conséquences socio-économiques néfastes pour les populations de la région.
Les prochaines étapes du projet seront discutées sur la base d'un calendrier menant à la présentation au Conseil des ministres d'un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la région ouest – africaine. Ce calendrier sera élaboré par les représentants de la CEDEAO et les consultants régionaux sur la base des conclusions et résolutions de l'atelier.
Un plan d'actions sera proposé et partagé par l'ensemble des parties prenantes : CEDEAO, UEMOA, représentants des pays, membres du comité scientifique et partenaires d'appui au développement.
En outre, une table ronde sera organisée avec les partenaires techniques et financiers en vue de discuter des moyens à mettre en œuvre pour poursuivre les prochaines phases de manière à éviter toute rupture dans le processus.
Prendront part à cette rencontre, les ministères de l'économie et finances, les directions générales des douanes, les directions générales des impôts, les ministères de la santé et du commerce, les commissions de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la CEMAC, l'Organisation ouest-africaine de la santé, les instituts nationaux de la statistique et de la démographie des 15 pays de la CEDEAO, les représentants des centres de recherche, la société civile, le centre de recherches pour le développement international, l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que des personnes ressources et les partenaires au développement.
AS/

http://news.aouaga.com/h/3059.html

Santé

L'Afrique, marché porteur pour les cigarettiers
Publié le mardi 27 novembre 2012 | **APA**

Ouagadougou (Burkina) - Le directeur des douanes de la CEDEAO, Salifou Tiemtoré, a expliqué lundi l`augmentation vertigineuse de la consommation du tabac en Afrique, notamment chez les couches défavorisées, par les prix "extrêmement bas pratiqués par les fabricants de cigarettes.

« Il suffit d'aller dans les lieux de vente dans tous les marchés et vous aller trouver que les prix des cigarettes en Afrique sont extrêmement bas, c'est comme si la fabrication de la cigarette est adaptée aux revenus modestes des Africains », a indiqué M. Tiemtoré qui intervenait lors de la conférence régionale sur la taxation des produits du tabac, organisé par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES, basé à Dakar).

Selon M. Tiemtoré, cette situation fait que facilement les couches pauvres et la jeunesse s'adonnent à la cigarette. Ce n'est pas le cas dans les pays développés où il y a un minimum dans les prix pratiqués, quelque soit le genre de cigarette », a ajouté le directeur de la douane de la CEDEAO.

Pour combattre le fléau dans les pays du Sud, il suggère la hausse des prix : « si les prix des cigarettes sont d'un certain niveau, évidemment il y aura beaucoup de couches défavorisées qui n'auront pas suffisamment de revenus pour en acheter ».

Cette solution, selon toujours le représentant de la CEDEAO, va diminuer considérablement les quantités de cigarette consommées en Afrique.

« Il faut donc travailler à harmoniser la taxation sur les tabacs et les cigarettes à des taux applicables dans l'ensemble des Etats. La CEDEAO et l'UEMOA doivent se mettre ensemble pour avoir une seule règlementation et avoir l'assentiment des pays pour aller dans ce sens », a plaidé le patron des services de douane de l`espace CEDEAO.

La première journée des travaux de l`atelier du CRES sur la taxation du tabac sera axée sur la présentation des objectifs de la rencontre, la proposition et l'adoption de l'agenda, et la présentation des profils-pays par les 15 pays membres de la CEDEAO.

http://fr.allafrica.com/stories/201211210843.html

Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (Dakar)

Afrique de l'Ouest: Conférence régionale de lancement et de partage des profils-pays et de la synthèse régionale sur la fiscalité des produits du tabac dans la région CEDEAO

21 Novembre 2012
Communiqué de presse
Du 26 au 28 novembre 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso)
Le Consortium pour la recherche économique et Sociale (CRES) organise, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) el le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une conférence régionale de partage des profils-pays réalisés dans les 15 pays de la dans la CEDEAO et de la synthèse régionale sur la taxation des produits du tabac. Cette rencontre de haut niveau se déroulera les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 novembre 2012, à l'hôtel Azalaï- Indépendance à Ouagadougou, au Burkina Faso.
La conférence a pour objectifs d'édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac dans la région ouest africaine et sur les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre des unions économiques pour harmoniser ces politiques et pratiques.
Les recommandations à formuler au cours de la rencontre seront mises à profit non seulement pour améliorer les outils de collecte des données, mais également de tirer les conclusions issues des profils-pays et de proposer des résolutions efficaces de taxation des produits du tabac pour réduire sa consommation et ses conséquences socio-économiques néfastes pour les populations de la région.
Les prochaines étapes du projet seront discutées sur la base d'un calendrier menant à la présentation au Conseil des ministres d'un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la région ouest – africaine. Ce calendrier sera élaboré par les représentants de la CEDEAO et les consultants régionaux sur la base des conclusions et résolutions de l'atelier. Un plan d'actions sera proposé et partagé par l'ensemble des parties prenantes : CEDEAO, UEMOA, représentants des pays, membres du comité scientifique et partenaires d'appui au développement. En outre, une table ronde sera organisée avec les partenaires technique et financier en vue de discuter des moyens à mettre en œuvre pour poursuivre les prochaines phases et plus particulièrement la seconde, afin d'éviter toute rupture dans le processus.

http://fr.allafrica.com/thread/comment/main/main/pkey/aans:post:201211271431.html

http://www.newsfury.com/view.aspx?linkid=28173516

http://fr.starafrica.com/actualites/ouverture-lundi-a-ouagadougou-d%C2%92une-conference-sur-l%C2%92harmonisation-de-la-fiscalite-sur-le-tabac.html

Ouverture lundi à Ouagadougou d'une conférence sur l'harmonisation de la fiscalité sur le tabac' publié le : **25/11/2012** à **11:49** dans: **économie**

Organisée en partenariat avec la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), la rencontre vise à édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac dans la région ouest-africaine.rnrnLa conférence qui se poursuivra jusqu'à mercredi examinera également les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre des unions économiques pour harmoniser ces politiques et pratiques.rnrnIl est attendu de la rencontre des recommandations destinées à améliorer les outils de collecte des données, tout comme des propositions de résolutions efficaces de taxation des produits du tabac pour réduire sa consommation et ses conséquences socio-économiques néfastes pour les populations de la région. rnrnLes prochaines étapes du projet seront discutées sur la base d'un calendrier menant à la présentation au Conseil des ministres d'un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la région ouest-africaine. rnrnCe calendrier sera élaboré par les représentants de la CEDEAO et les consultants régionaux sur la base des conclusions et résolutions de l'atelier. rnrnUn plan d'actions sera proposé et partagé par l'ensemble des parties prenantes : CEDEAO, UEMOA, représentants des pays, membres du comité scientifique et partenaires d'appui au développement. rnrnEn outre, une table ronde sera organisée avec les partenaires techniques et financiers en vue de discuter des moyens à mettre en œuvre pour poursuivre les prochaines phases de manière à éviter toute rupture dans le processus. rnrnPrendront part à la rencontre, les ministères de l'Economie et Finances, les directions générales des douanes, les directions générales des impôts, les ministères de la santé et du commerce, les commissions de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la CEMAC.rnrnL'Organisation ouest-africaine de la santé, les instituts nationaux de la statistique et de la démographie des 15 pays de la CEDEAO, les représentants des centres de recherche, la société civile, le centre de recherches pour le développement international, l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que des personnes ressources et les partenaires au développement participeront également aux travaux.rnrnrn'.

Signature : APA

Copyright : © APA

http://www.apanews.net/news/fr/article.php?id=188759

http://www.souslemanguier.com/nouvelles/news.asp?id=11&pays=176&cat=0&rub=11&idnews=41258

http://www.lepays.bf/?LUTTE-CONTRE-LE-TABAC-EN-AFRIQUE

lundi 17 décembre 2012

➡LUTTE CONTRE LE TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST

Bientôt une fiscalité sur les produits du tabac !

Publié le lundi 26 novembre 2012

Page visitée 87 fois

Le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES), en collaboration avec ses partenaires que sont le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a initié un atelier régional de partage des résultats de recherche-action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest. Durant trois jours (26, 27 et 28 novembre 2012), les participants, venus des 15 pays membres de la CEDEAO, vont discuter de la possibilité de la taxation des produits du tabac. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le lundi 26 novembre 2012 à Ouagadougou.

Le tabac fait de nombreuses victimes au sein des populations, notamment la frange jeune, dans l'espace CEDEAO. Etselon les spécialistes, si rien n'est fait d'ici-là par les décideurs, le tabac deviendra la première cause de décès dans les prochaines décennies. C'est pour prendre à bras-le-corps cette question importante que le CRES a initié l'atelier régional de partage des résultats de recherche-action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest visant à édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac. Le Pr Abdoulaye Diagne, directeur exécutif du CRES,dira que l'objectif de ces trois jours de travaux dans la capitale burkinabè est de présenter au Conseil des ministres de la CEDEAO un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la sous-région ouest-africaine. L'étape de Ouagadougou est l'aboutissement des différents rapports issus des 15 pays membres de la CEDEAO sur la fiscalité des produits du tabac et pilotés par le CRES.

« L'imposition d'une taxe sur les produits du tabac sera la mesure la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre la consommation du tabac »

De Paul Nikiéma, directeur général des Impôts du Burkina, à Robert Geneau du CRDI/Canada, en passant par le Pr Abdoulaye Diagne, directeur exécutif du CRES, chacun est revenu sur les conséquences du tabac sur la santé de l'Homme. Avec des chiffres à l'appui, ils ont déclaré que si rien n'est fait d'ici à 2020, dix millions de personnes mourront du tabac en Afrique. « Le tabac sera la première cause de décès dans les prochaines décennies si rien n'est fait », a déclaré Salifou Tiemtoré de la Commission de la CEDEAO. D'où pour eux l'urgence de mettre l'accent sur la fiscalité sur les produits du tabac pour décourager les fumeurs. Toujours selon eux, c'est la mesure la plus efficace pour réduire sensiblement la consommation du tabac. « L'imposition d'une taxe sur les produits du tabac sera la mesure la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre la consommation du tabac », a affirmé Robert Geneau du CRDI/Canada. Les participants issus, de la société civile, des ministères de la Santé et du Commerce, de la CEDEAO et du CRES, auront droit, au cours de ce atelier, à des conférences, à la présentation des rapports profils-pays et à des exposés. Quant au ministre des Affaires étrangères, Djibrill Y. Bassolet, dont le discours a été lu par son secrétaire général, Eric Tiaré, il a salué le choix judicieux du CRES et de ses partenaires dans la lutte contre ce fléau qui endeuille chaque année des milliers de familles en Afrique de l'Ouest. Il a souhaité une synergie d'actions des différentes parties pour que la fiscalité sur les produits du tabac soit une effectivité dans l'espace ouest-africain.

Ambèternifa Crépin SOMDA

http://news.aouaga.com/h/3128.html

AFRIQUE

12 recommandations pour lutter contre le tabagisme en Afrique de l`Ouest

Publié le mercredi 28 novembre 2012 | **APA**

Les 15 pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont formulé 12 recommandations pour lutter contre le tabagisme dans son espace communautaire, à l'issue de la conférence régionale sur la fiscalité des produits du tabac, initiée par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES).

Les participants ont recommandé de sensibiliser et d'informer davantage sur les dispositions de la convention cadre et d'envisager des hausses de taxes en fonction des circonstances, sans attendre nécessairement les résultats de la recherche.

Dans la 3e recommandation, il ressort que les pays doivent renforcer l'implication de la CEDEAO et de l'Union économique monétaire ouest africaine (UEMOA) dans la sensibilisation, particulièrement en direction des chefs d'Etats et des ministres, afin de renforcer la volonté politique.

La conférence a invité l'organisation ouest africaine de la santé à prendre le leadership dans le soutien aux Etats membres en vue de l'adoption et de la mise en œuvre des politiques fiscales efficaces contre le tabagisme.

Les participants ont recommandé aux pays d'adopter des droits d'accises spécifiques, reconnaissant que la pratique actuelle est aux droits d'accises ad valorem. Une fois adopté, ces taxes spécifiques devraient faire l'objet des évaluations annuelles.

L'atelier a incité à impliquer les institutions nationaux de statistiques et les ministères des finances dans la conduite des travaux de recherche sur les questions économiques relatives au tabagisme.

Les conférenciers ont recommandé d'harmoniser les systèmes fiscaux de l'UEMOA et de la CEDEAO en adoptant les directives d'imposition en conformité avec les recommandations de l'OMS et de la banque mondiale en matière de taxation du tabac.

Il est aussi demandé de consacrer des ressources budgétaires conséquentes à la lutte anti-tabac, de promouvoir l'interdiction des ventes des produits du tabac en franchise des taxes et de droits et de renforcer la diffusion des résultats de recherche disponibles sur les possibilités de reconversion pour la tabaculture.

Enfin l'atelier a recommandé de tenir compte de la situation linguistique particulière de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, en mettant à disposition des traductions en portugais.

GS/of/APA

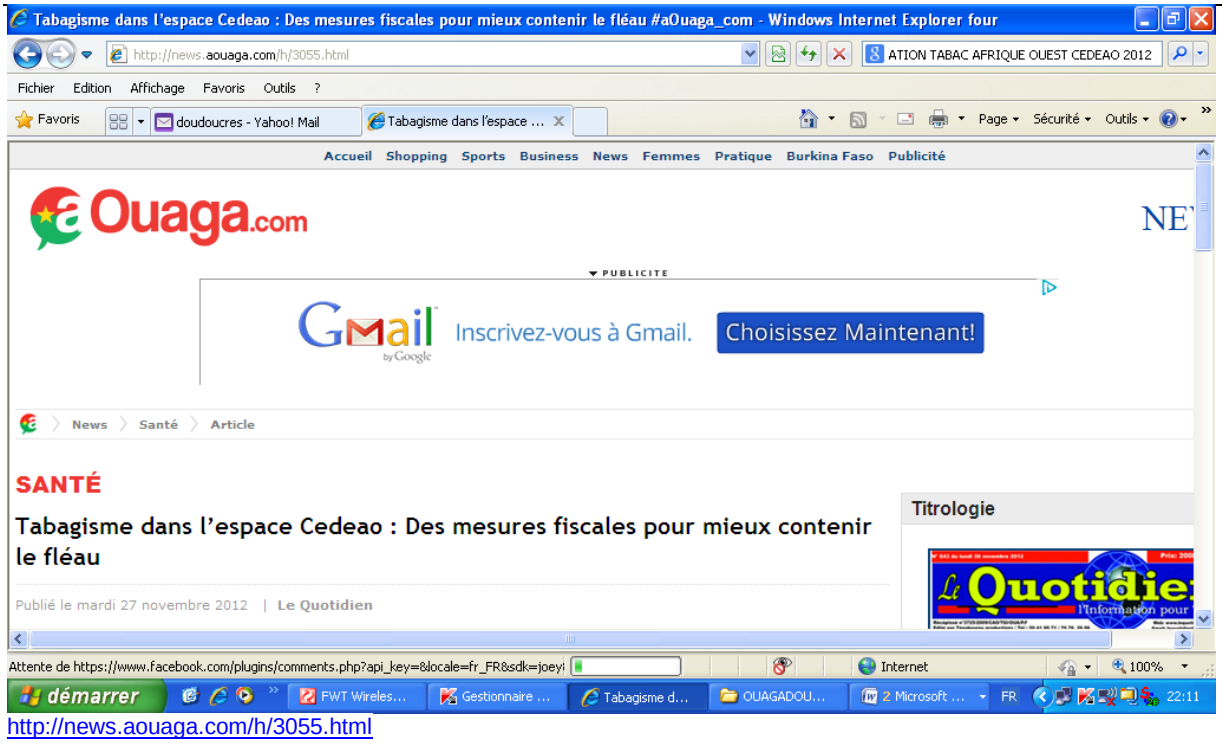

http://news.aouaga.com/h/3055.html

Une conférence régionale sur la taxation des produits du tabac se tient à Ouagadougou du 26 au 29 novembre 2012. Cette rencontre des coordonnateurs nationaux de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vise à adopter des mesures fiscales harmonisées qui permettraient de diminuer la consommation du tabac dans l'espace CEDEAO. Elle a réuni une quarantaine de participants venus des quinze Etats membres de la CEDEAO. Des structures internationales comme le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et le consortium économique et social (CRES) ont pris part à la rencontre.

Le tabagisme est devenu au fil des ans, un véritable problème de santé publique dans les Etats en développement en Afrique subsaharienne. D'où la nécessité d'une synergie d'actions des Etats. C'est pour abonder dans ce sens que les Etats membres de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest se sont réunis à Ouagadougou du 26 au 29 novembre 2012 pour examiner un document final sur la taxation des produits du tabac.

L'objectif de la rencontre est de parvenir à harmoniser des mesures fiscales entre les quinze Etats membres de la CEDEAO de sorte à diminuer la consommation du tabac dans l'espace. Selon Robert Geneau du CRDI, le tabagisme est une réelle menace à la santé publique d'où, l'urgence de l'intervention des Etats à travers une action commune. Il a expliqué qu'à travers une meilleure mise en œuvre de la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tabagisme pourrait être considérablement réduit dans le monde. ''Grâce à la convention cadre, le taux de prévalence tabagique qui était de plus de 30% a pu être réduit à 20%'', a-t-il indiqué. Quant à Paul Nikièma, directeur général du trésor, la lutte contre le tabagisme devrait passer nécessairement par l'augmentation du prix via une méthode fiscale. C'est pourquoi, il a exprimé l'engagement du Burkina à œuvrer dans ce sens. C'est dans cet ordre d'idées que Salifou Tiemtoré, le directeur des douanes de la CEDEAO, a indiqué qu'il est difficile de comprendre que la cigarette puisse coûter cinq fois moins cher en Afrique qu'en Europe. A en croire celui-ci, l'instrument fiscal est un moyen efficace qui s'offre pour influer sur taxation des produits du tabac en Afrique. Il a mentionné que la conférence régionale permettra un partage d'expériences entre les pays de la CEDEAO en vue d'aboutir à une stratégie fiscale commune contre le tabagisme. Pour sa part, Eric Tiaré, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale a réitéré la détermination du Burkina à soutenir la lutte contre le tabac. Il a souhaité que les participants puissent aboutir à des conclusions satisfaisantes

Par Soumoubienkô Roland KI

http://www.lefaso.net/spip.php?article51560

Produits du tabac : Vers une forte taxation dans l'espace CEDEAO

vendredi 30 novembre 2012

Mettre à la disposition des décideurs politiques des Etats de l'espace communautaire CEDEAO des données techniques fiables et alarmantes sur la dangerosité des produits du tabac pour les inciter à prendre des mesures fiscales fortes et communes taxant spécifiquement ces produits. C'est à cette fin que chercheurs et représentants des Etats de la communauté ont animé à Ouagadougou du 26 au 28 novembre 2012, une conférence régionale.

REAGISSEZ (12)

Initiée par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) basé à Dakar au Sénégal, la rencontre a été celle de partage des profils-pays et de la synthèse régionale sur la fiscalité des produits du tabac dans la région CEDEAO.
Après avoir salué, à la cérémonie d'ouverture de la conférence, la participation effective des quinze Etats membres de la CEDEAO qui a associé l'UEMOA, Paul Nikièma, directeur général des impôts représentant le ministre de l'Economie et des finances du Burkina, a invité les participants à mettre à la disposition du Conseil des ministres de la CEDEAO un projet pertinent de nouvelle directive sur la fiscalité du tabac. « Il est question à travers cette conférence, de travailler à décourager les consommateurs du tabac en jouant sur la fiscalité », a-t-il indiqué. Et de rassurer, à la cérémonie de clôture, que les conclusions des travaux « seront examinées avec la plus grande attention pour l'intérêt de nos Etats respectifs ».
Pour le Pr Abdoulaye Diagne, Directeur exécutif du CRES, par ailleurs professeur titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, cette conférence a permis la mise en place d'un réseau qui a élaboré des données techniques à soumettre aux Etats membres de la région ouest-africaine. Il a appelé au développement de ce réseau, à sa cohésion et à la mise en œuvre en son sein, d'activités « qui permettront à la lutte contre le tabagisme de remporter des succès ». « Nous continuerons de nous engager » aux côtés des deux organisations (CEDEAO et UEMOA) et aux côtés des Etats membres de chacune d'elle, a-t-il indiqué, avant de préciser que « le moyen le plus efficace contre la réduction de la consommation du tabac est la taxation, c'est-à-dire l'augmentation significative et régulière de ses prix pour dissuader les fumeurs et les futurs fumeurs ».

Le représentant du président de la commission de la CEDEAO Salifou Tiemtoré, a indiqué que « la lutte contre le tabagisme est un combat qui mérite d'être rendu public » en y impliquant, comme le soutient Robert Geneau du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) basé à Ottawa au Canada, plusieurs acteurs dont la société civile, les Etats, les Organisations inter-gouvernementales (OIG). « La CEDEAO sera toujours aux côtés des acteurs institutionnels évoluant dans la société civile, des acteurs agissant au niveau des institutions de recherche, des acteurs étatiques », a promis M. Tiemtoré. Mais avant, rassure le représentant de la CEDEAO : « soyez rassurés que les recommandations qui ont été formulées ici, notamment sur les amendements des textes communautaires sur la fiscalité du tabac ne resteront pas dans les tiroirs ». Et de préciser, « nous allons travailler ensemble de manière à aboutir à des législations communautaires qui soient en phase avec les besoins exprimés par nos chercheurs et populations, en adéquation avec nos politiques de santé, nos politiques de développement ».

Le tabac sème la mort !

Les conférenciers justifient la prise de mesures de taxation particulièrement fortes sur les produits du tabac par les effets éminemment mortels de ceux-ci. En tout cas, le Pr Diagne est catégorique sur les effets dévastateurs du tabac. Pour l'éminent économiste en effet, non seulement « il n'ya aucun avantage qu'un pays tire fondamentalement du tabac », mais

aussi et surtout « le tabac tue ; il tue plus que le sida et le paludisme ». Et de poursuivre, « nos Etats doivent prendre des mesures fiscales fortes tenant compte de la spécificité du tabac, parce que le tabac sème la mort ». « Le tabagisme est le prochain fléau qui guette l'Afrique », a-t-il par ailleurs indiqué. Il importe donc, semble dire le Pr, de prendre dès à présent, des mesures de dissuasion adéquates en vue de permettre à nos Etats de disposer de ressources humaines saines et productrices. « Avec la taxation des produits du tabac, les recettes fiscales vont augmenter ; mieux, cela permettra aux Etats de réduire les sommes allouées aux soins de santé dus au tabagisme », a-t-il ajouté.
En attendant l'adoption de mesures appropriées par les instances compétentes de la CEDEAO et de l'UEMOA, les participants envisagent de faire bien comprendre la spécificité du tabac par les administrations fiscales des Etats membres. Le souhait de voir se tenir à l'issue de la présente conférence, une réunion des ministres de la Santé et ceux des Finances de ces espaces communautaires, a également été émis.
Fulbert PARE (Stagiaire)
Lefaso.net

http://oeildafrique.com/lafrique-marche-porteur-pour-les-cigarettiers/

L'Afrique, marché porteur pour les cigarettiers

Posté par Bona on Mercredi, novembre 28, 2012 · Laisser un commentaire

La consommation du tabac en Afrique, notamment chez les couches défavorisées, par les prix « extrêmement bas pratiqués par les fabricants de cigarettes.

Le directeur des douanes de la CEDEAO, Salifou Tiemtoré, a expliqué lundi l'augmentation vertigineuse de la consommation du tabac en Afrique, notamment chez les couches défavorisées, par les prix « extrêmement bas pratiqués par les fabricants de cigarettes.

« Il suffit d'aller dans les lieux de vente dans tous les marchés et vous aller trouver que les prix des cigarettes en Afrique sont extrêmement bas, c'est comme si la fabrication de la cigarette est adaptée aux revenus modestes des Africains », a indiqué M. Tiemtoré qui intervenait lors de la conférence régionale sur la taxation des produits du tabac, organisé par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES, basé à Dakar).

Selon M. Tiemtoré, cette situation fait que facilement les couches pauvres et la jeunesse s'adonnent à la cigarette. Ce n'est pas le cas dans les pays développés où il y a un minimum dans les prix pratiqués, quelque soit le genre de cigarette », a ajouté le directeur de la douane de la CEDEAO.

Pour combattre le fléau dans les pays du Sud, il suggère la hausse des prix : « si les prix des cigarettes sont d'un certain niveau, évidemment il y aura beaucoup de couches défavorisées qui n'auront pas suffisamment de revenus pour en acheter ».

Cette solution, selon toujours le représentant de la CEDEAO, va diminuer considérablement les quantités de cigarette consommées en Afrique.

« Il faut donc travailler à harmoniser la taxation sur les tabacs et les cigarettes à des taux applicables dans l'ensemble des Etats. La CEDEAO et l'UEMOA doivent se mettre ensemble pour avoir une seule règlementation et avoir l'assentiment des pays pour aller dans ce sens », a plaidé le patron des services de douane de l'espace CEDEAO.

La première journée des travaux de l'atelier du CRES sur la taxation du tabac sera axée sur la présentation des objectifs de la rencontre, la proposition et l'adoption de l'agenda, et la présentation des profils-pays par les 15 pays membres de la CEDEAO.

Avec APA

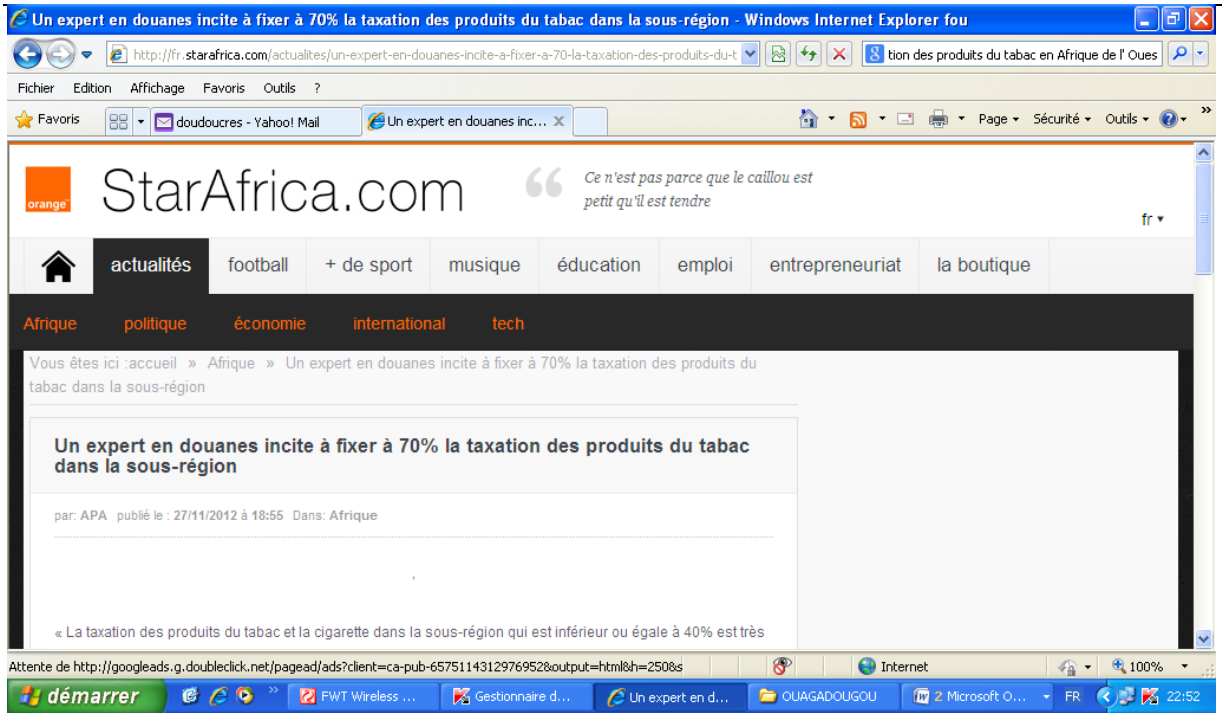

http://fr.starafrica.com/actualites/un-expert-en-douanes-incite-a-fixer-a-70-la-taxation-des-produits-du-tabac-dans-la-sous-region.html

Un expert en douanes incite à fixer à 70% la taxation des produits du tabac dans la sous-région

par: **APA** publié le : **27/11/2012** à **18:55** dans: **Afrique**

,

« La taxation des produits du tabac et la cigarette dans la sous-région qui est inférieur ou égale à 40% est très faible, comparée aux minima proposés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui dit que pour lutter efficacement contre le tabagisme, les taux de taxation en matière d'accises doivent être supérieur ou égales à 70% », a affirmé le directeur des douanes de la CEDEAO, Salifou Tiemtoré.

Il intervenait lors de la conférence régionale sur la taxation des produits du tabac, organisé par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES, basé à Dakar).

Les pays membres de la CEDEAO, exceptés le Ghana, évoluent avec des taxations comprises entre 10 et 40% et le prix de la cigarette abordable et « on ne sens pas des politiques hardies pour lutter contre les effets du tabagisme ».

Pour le directeur des douanes de la CEDEAO, « il est important que les Etats s'engagent à ne pas seulement faire des recettes fiscales pour les gouvernements, mais aussi prendre en compte les effets que le tabac produits sur la santé des populations ».

Salifou Tiemtoré propose que les ministères de la santé et celui des finances se mettent ensemble pour proposer un niveau de taxe qui va faire en sorte que les tabac et les cigarettes ne soient pas accessible aussi facilement.

Selon Salifou Tiemtoré, la CEDEAO et L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se sont engagées à prendre en compte les résultats des recherches qui ont été menées ces derniers mois et qui sont pour une augmentation de la taxe.

Cette 2e journée des travaux a été axée la présentation de l'objectif de la journée, du rapport de synthèse du profil régional, du partage des résultats de la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (COP5), d'un exposé des résultats de recherche sur les données existantes en matière de taxation des produits du tabac et une présentation (en 2 groupes) autour de la prochaine phase du projet.

Signature : APA

Copyright : © APA

http://www.apanews.net/news/fr/article.php?id=188887

Burkina-Afrique-Tabac

La recherche et le renforcement des capacités, pour atteindre les objectifs de la lutte antitabac

APA-Ouagadougou (Burkina Faso) â€“

La recherche et le renforcement des capacités ont été évoqués mercredi à Ouagadougou comme facteurs pouvant favoriser l'atteinte des objectifs sur les taxations des produits du tabac dans l'espace de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à la clôture de la conférence sur la question.

Les 15 pays de la CEDEAO ont évoqué 13 points au chapitre des questions de recherche et de renforcement des capacités dans le document de synthèse des travaux sur les profils-pays dans l'espace communautaire

Les grandes lignes sont relatives notamment à la nécessité d' estimer l'élasticité-prix de la demande des produits du tabac, en distinguant les groupes spécifiques (femmes, jeunes, pauvres) et en tenant compte des possibilités de substitution entre les produits du tabac, des produits les plus chers vers les produits les moins chers.

Les participants pensent qu'il faut évaluer l'élasticité-revenu de la consommation des produits du tabac, l'optimalité de la pression fiscale sur les produits du tabac et se pencher sur la façon de mettre en œuvre les changements dans la structure fiscale affectant la consommation des produits du tabac.

L'atelier compte clarifier les dispositions qui permettraient aux pays d'atteindre la cible de 70% pour la part des droits d'accises dans les prix des produits du tabac et analyser les implications de la hausse des prix des produits du tabac sur la production pour l'autoconsommation.

Cela passe aussi par l'analyse des implications de la variabilité des taux pour le fonctionnement du

marché commun, ainsi que les facteurs de la convergence des politiques fiscales des pays de la sous-région.

A cet effet les 15 pays de la CEDEAO projettent étudier les mécanismes ou les facteurs susceptibles d'atténuer les effets de la hausse des taxes sur les prix et les implications des politiques fiscales en termes de contrebande (synthèse des recherches existantes et/ou nouvelles recherches), ainsi que les différentes mesures qui peuvent être mise en place pour lutter contre ce phénomène.

La taxation et l'évasion fiscale, le développement d'un cadre de suivi et d'évaluation régulière de la mise en œuvre et des effets des politiques fiscales contre le tabagisme, la collecte des données sur la consommation des produits du tabac, les prix et les revenus au niveau de chaque pays, sont entre autres les perspectives de la conférence.

Les participants ont souhaité anticiper les résistances et préparer les réponses à destination des grands pays fabricants de cigarettes dans la sous-région, notamment le Nigéria et le Sénégal.

GS/of/APA
2012-11-29 15:28:05

http://www.rewmi.com/PRODUCTION-ANNUELLE-DE-CIGARETTES-DES-PAYS-D-AFRIQUE-DE-L-OUEST-Le-Senegal-et-le-Nigeria-les-plus-grands-producteurs_a71686.html

PRODUCTION ANNUELLE DE CIGARETTES DES PAYS D'AFRIQUE DE

L'OUEST Le Sénégal et le Nigeria, les plus grands producteurs

le Jeudi 13 Décembre 2012 à 07:55 | Lu 263 fois

Selon le document de synthèse du Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (Cres), lors de l'atelier du projet régional de Recherche-Action, la moitié de la production de cigarettes de l'Afrique provient du Nigéria mais, le Sénégal fait également figure de grand producteur de cigarettes dans la sous-région. Pourtant, l'industrie du tabac n'est pas un facteur créateur d'emplois.

Le Nigéria et le Sénégal perçoivent des devises dans l'industrie du tabac, à l'instar des autres pays de la région. Aussi, la mise en œuvre des politiques anti-tabac strictes pourrait-elle aider ces pays à améliorer leur balance commerciale globale. En outre, il convient déjà de relever que malgré la situation favorable de quelques pays pris individuellement, par rapport au commerce international des produits du tabac, les pays de la sous-région pris collectivement sont systématiquement perdants dans ce commerce. Toutefois, la situation des pays exportateurs nets des produits du tabac (Nigéria et Sénégal principalement) demeure un défi pour la lutte anti-tabac dans la sous-région. Car, il pourrait y avoir une certaine inquiétude, de la part des dirigeants de ces pays, notamment, de voir leur balance commerciale globale se détériorer, sous l'effet d'un déclin de l'industrie du tabac. L'industrie du tabac pourrait, tout aussi, exhiber cet argument pour contrer la lutte anti-tabac.

Un autre argument récurrent, pour contrer les politiques anti-tabac, consiste à alléguer que la contribution de l'industrie du tabac au produit intérieur brut (PIB), à l'emploi et aux revenus serait perdue, advenant un ralentissement de la consommation des produits du tabac. Or, il s'avère que dans la plupart des pays de la sous-région, cette contribution est relativement faible, sinon en déclin.

L'emploi direct, au niveau des principales entreprises de l'industrie, a suivi la même tendance baissière, en lien avec le niveau d'activité, passant de 319 employés en 2008 à 115 en 2010. Corrélativement, la masse salariale versée par l'industrie du tabac est passée d'environ 3,6 millions de dollars en 2008, à 1,7 millions de dollars en 2011. Dans tous les cas, l'industrie du tabac ne représente pas un déterminant important du volume d'emploi salarié dans le pays. En comparaison, l'industrie des technologies de l'information et de la communication (Tic), par exemple, a créé près de 1976 emplois directs en 2009, soit près de 17 fois la création d'emplois directs dans l'industrie du tabac.

Au Sénégal, la contribution des entreprises de fabrication des produits du tabac au Pib s'établit à 0,19 % en 2010, en hausse par rapport au niveau de 2006 qui était de 0,11%. Malgré cette croissance, et alors que le pays est l'un des deux plus grands producteurs de tabac dans la sous-région, la branche « fabrication de produits à base de tabac » reste une des branches d'activité qui contribue le moins au Pib.

Mamadou DIOUF
REWMI QUOTIDIEN

http://www.rewmi.com/POLITIQUES-FISCALES-OPTIMALES-SUR-LES-PRODUITS-DU-TABAC-DANS-LA-SOUS-REGION-Un-projet-regional-pour-la-hausse-des-taxes_a71654.html

POLITIQUES FISCALES OPTIMALES SUR LES PRODUITS DU TABAC DANS LA SOUS-REGION Un projet régional pour la hausse des taxes en étude

le Mercredi 12 Décembre 2012 à 08:13 | Lu 267 fois

Dans le cadre de sa contribution à la lutte contre le tabagisme, le consortium pour la recherche économique et sociale (Cres) a initié un projet régional de recherche-action, dont le but est de promouvoir la hausse des taxes sur les produits du tabac, afin d'en décourager la consommation en Afrique de l'ouest. Pour discuter des contours de ce projet, un atelier méthodologique a réuni plusieurs parties prenantes à Dakar, du 22 au 24 février 2011. Les travaux de l'atelier ont permis aux participants, chercheurs et décideurs, d'harmoniser leurs connaissances sur la politique régionale et les politiques nationales de taxation des produits du tabac, les mécanismes de décision au niveau régional, les enjeux de la hausse des taxes sur les produits du tabac et les expériences de cette stratégie dans la lutte antitabac, selon le document du Cres.

L'objectif du présent rapport est de proposer une synthèse et une analyse des informations contenues dans les différents rapports profils-pays, selon le document de synthèse des travaux du Cres. L'intérêt de ce travail pour la lutte anti-tabac serait « que les 15 États qui composent la sous-région Afrique de l'Ouest sont regroupés au sein de la Communauté Économique et de Développement des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et huit de ces États partagent une monnaie commune et sont regroupés au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (Uemoa) ». Ainsi, l'intégration entre les pays de la sous-région est très poussée, faisant ainsi de la Cedeao une zone de libre-échange. Cela signifie que les marchandises communautaires (dont les produits du tabac) circulent librement dans la région sans payer les droits de douane (ou droits à effets équivalents) et sans supporter de barrières non-tarifaires. Dans ce contexte, les politiques intérieures des États membres sont régies par certaines dispositions supranationales définies par la Cedeao et/ou l'Uemoa, dans un but d'harmonisation, afin d'éviter la discrimination dans les échanges et les détournements des flux commerciaux. Aussi l'efficacité de toute politique antitabac ne saurait-elle se concevoir en dehors d'une perspective régionale, au niveau des instances communautaires plus haut citées.
Deuxièmement, alors que tous les 15 États de la sous-région ont déjà ratifié et approuvé la Convention-Cadre de l'Oms contre le tabagisme -l'un des traités ayant remporté la plus large adhésion dans l'histoire des Nations Unies, avec plus de 170 États Parties-, marquant ainsi leur volonté politique de combattre ce fléau, il convient de

mentionner qu'il n'existe pas encore de politique régionale spécifiquement définie à cette fin, que ce soit au niveau de la Cedeao ou de l'Uemoa. Ce travail pourrait aider à remédier cette lacune, particulièrement, pour ce qui est de la politique de taxation des produits du tabac.

Cependant, des disparités qui existent entre les pays, sont telles que certains obstacles économiques à la lutte anti-tabac peuvent être, plus ou moins, importants, selon les pays. Dans ces conditions, selon le Cres, une stratégie régionale de lutte contre le tabagisme devrait, dans l'idéal, prévoir des actions différenciées, selon les spécificités des pays. Considérant spécifiquement la politique de taxation des produits du tabac, la question centrale serait alors de déterminer le niveau optimal de taxes pour chacun des pays, eu égard aux contraintes liées à l'existence d'un marché unique dans la sous-région.

Mamadou DIOUF
REWMI QUOTIDIEN

http://blogsofbainbridge.typepad.com/sos/2012/11/atelier-sur-les-taxes-en-afrique-de-louest-organis%C3%A9-par-le-cres-%C3%A0-ouagadougou.html

http://www.tobacco.org/tagged/burkina-faso

Headlines Tagged with *Burkina Faso* — 2 **headlines found** 7 VIEWS

[Burkina Faso] Africa: Regional Conference on Tobacco Taxation in ECOWAS Countries

The workshop aims to inform decision makers about the similarities and differences of current policies and practices regarding tobacco taxation in West Africa and on strategies to implement in the context of economic unions to harmonize these policies a

NOV 21, 2012 All-Africa.com

http://allafrica.com/stories/201211210874.html

Rewmi quotidien (Sénégal)

Actualité

POLITIQUES FISCALES OPTIMALES SUR LES PRODUITS DU TABAC DANS LA SOUS-REGION

Un projet régional pour la hausse des taxes en étude

Dans le cadre de sa contribution à la lutte contre le tabagisme, le consortium pour la recherche économique et sociale (Cres) a initié un projet régional de recherche-action, dont le but est de promouvoir la hausse des taxes sur les produits du tabac, afin d'en décourager la consommation en Afrique de l'ouest. Pour discuter des contours de ce projet, un atelier méthodologique a réuni plusieurs parties prenantes à Dakar, du 22 au 24 février 2011. Les travaux de l'atelier ont permis aux participants, chercheurs et décideurs, d'harmoniser leurs connaissances sur la politique régionale et les politiques nationales de taxation des produits du tabac, les mécanismes de décision au niveau régional, les enjeux de la hausse des taxes sur les produits du tabac et les expériences de cette stratégie dans la lutte antitabac, selon le document du Cres.

MAMADOU DIOUF

Pr Abdoulaye Diagne (CRES)

Le rapport du présent rapport est la proposition d'une synthèse et une mise en [illegible] des informations contenues dans les différents rapports pays, selon le document de synthèse des travaux du Cres. L'intérêt de ce travail pour la lutte anti-tabac serait « que les 15 Etats qui composent la sous-région Afrique de l'Ouest sont regroupés au sein de la Communauté Economique et de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et huit de ces Etats partagent une monnaie commune. Ils sont regroupés au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (Uemoa) ». Ainsi, l'intégration entre les pays de la sous-région est très poussée, faisant ainsi de la Cédéao une zone de libre-échange. Cela signifie que les marchandises communautaires (dont les produits du tabac) circulent librement dans la région sans payer les droits de douane (ou droits à effets équivalents) et sans supporter de barrières non-tarifaires. Dans ce contexte, les politiques intérieures des Etats membres sont régies par certaines dispositions supranationales définies par la Cédéao et/ou l'Uemoa, dans un but d'harmonisation, afin d'éviter la discrimination dans les échanges et les détournements des flux commerciaux. Aussi l'efficacité de toute politique antitabac ne saurait-elle se concevoir en dehors d'une perspective régionale, au niveau des instances communautaires plus haut citées.

Deuxièmement, alors que tous les 15 Etats de la sous-région ont déjà ratifié et approuvé la Convention-Cadre de l'Oms contre le tabagisme -l'un des traités ayant remporté la plus large adhésion dans l'histoire des Nations Unies, avec plus de 170 Etats Parties-, marquant ainsi leur volonté politique de combattre ce fléau, il convient de mentionner qu'il n'existe pas encore de politique régionale spécifiquement définie à cette fin, que ce soit au niveau de la Cedeao ou de l'Uemoa. Ce travail pourrait aider à remédier cette lacune, particulièrement, pour ce qui est de la politique de taxation des produits du tabac.

Cependant, des disparités qui existent entre les pays, sont telles que certains obstacles économiques à la lutte anti-tabac peuvent être, plus ou moins, importants, selon les pays. Dans ces conditions, selon le Cres, une stratégie régionale de lutte contre le tabagisme devrait, dans l'idéal, prévoir des actions différenciées, selon les spécificités des pays. Considérant spécifiquement la politique de taxation des produits du tabac, la question centrale serait alors de déterminer le niveau optimal de taxes pour chacun des pays, eu égard aux contraintes liées à l'existence d'un marché unique dans la sous-région.

NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES DE PECHE DE LA FEDERATION DE RUSSIE EN AFRIQUE DE L'OUEST :

Des espèces de poissons menacées de disparition, suite à la surexploitation

L'Ong Greenpeace s'inquiète des nouvelles orientations prises par les autorités russes, pour renforcer leur présence dans les pêcheries ouest africaines, et en appelle à la sagesse des gouvernements des pays concernés, dans l'intérêt de leur nation. Des espèces de poissons comme les Chinchard, Sardinelles, sardines, risquent, tout bonnement, de disparaître de nos eaux.

MAMADOU DIOUF

[illegible] par les Etats côtiers. L'Agence fédérale de la pêche souhaite [illegible] pour pêcher plus de poisson dans les eaux ouest africaines où leurs navires sont confrontés à une concurrence implacable de la part des autres nations de pêche, ainsi qu'à des conditions d'accès de plus en plus difficiles imposées [illegible] par les Etats côtiers. L'Agence fédérale de la pêche souhaite renforcer la présence de la flotte russe dans la région, en concluant des ententes avec les Etats africains, à travers la fourniture d'équipements de bureau, de camions russes et des machines de bureau, la construction pour le Sénégal et la Guinée-Bissau de trois vedettes de patrouille, et l'acceptation de plus d'étudiants venant de l'Afrique occidentale dans les universités russes (1).

La même source révèle que d'après l'Association russe des entreprises de pêche, exerçant au large de la côte occidentale de l'Afrique, il serait idéal de redoubler le quota russe de pêche, c'est-à-dire de l'augmenter jusqu'à près de 400 000 tonnes.

"Quels que soient les appâts pour attirer les gouvernements ouest africains, il est clair que les stocks des espèces (Chinchard, Sardinelles, sardines...) sur lesquels les Russes comptent recevoir pêcher sont déjà largement surexploités", a déclaré Raoul Monsenibula, Charge de Campagne Océans à Greenpeace.

"Plutôt que de voir comment accroître la pression sur des ressources étrangères, la Russie devrait faire un effort pour aider ses propres stocks de poisson à se régénérer pour le bien-être de sa population", a ajouté Monsenibula.

Fait, "Arctic 611", navire de la compagnie russe Murmansk Trawler Fleet avaient été identifiés parmi les 29 chalutiers pélagiques qui exerçaient illégalement dans les eaux sénégalaises dont le multirécidiviste bateau-pirate Oleg Naydenov (2).

Greenpeace appelle les gouvernements ouest africains à mettre en avant les intérêts de leurs communautés dont des millions dépendent de la pêche pour leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire.

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES - N° 1063 Mercredi 12 Décembre 2012

CURES & TISANES
LE PROFESSIONNEL DES PLANTES
Hémorroïdes - Ulcère Gastrique - Tuberculose - Sinusite - Ejaculation Précoce
Douleurs Articulaires et de dos - Ulcère Variqueuse - Eczéma - Ballonnement
Hépatite B - Maux de Poitrine - Herpès etc...
Tel : 33 827 33 43 / 33 827 27 45
77 638 46 02
Adresse : Sacré Cœur 3 Villa N° 9709 derrière la boulangerie jaune
www.curestisanes.com

LOCATION PELLE MECANIQUE
Nous contacter:
Bur: (+221) 33 867 67 00
Fax: (+221) 33 867 67 01
Cell: (+221) 77 629 89 29
Email : B1.business1@hotmail.com
32, VDN Liberté 6 Extension - BP: 16993 Dakar Senegal
BUSINESS 1

REWMI FM - 97.5
Horaire Mercredi
06h00 – 06h30 Religion: Shamchoul Bil Haal
06h30 – 09h00 Bloc d'Informations
09h00 – 12h00 Bégueul Rewmi avec Dj Omzo
12h00 – 13h30 Bloc d'Informations
13h30 – 14h00 Emission Interactif Kaddu Rewmi
14h00 – 16h00 Hip Hop avec Tata El Présidente
16h00 - 16h05 Flash Infos: Français/Wolof
16h05 – 18h00 Disso Ak Diabar Gui avec Gagnessiry
18h00 – 19h00 Bloc d'Informations en Français et en Wolof
19h00 – 19h30 Emission Interactif : Kaddu Rewmi
19h30 – 21h00 Animation Musicale : Dédicaces
21h00 – 22h00 Bloc d'Informations en Français et en Wolof
22h00 – 00h00 Saveur Tropicale avec Dj Heuse
00h00 – 01h00 Rediffusion Grand Oral
01h00 – 05h00 Animation Musicale

Rewmi quotidien (Sénégal)

Actualité

CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA :

Deux candidats admis puis recalés par le Directeur

Tabouret Agne et Abdou Khafoor Diop, deux candidats admis au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'Administration ont, par la suite, été déclarés invalides à entrer dans cette école de prestige. Un scandale qui remet au jour le quota des autorités dans cette école nationale prétendue former les plus grands cadres de ce pays.

MAMADOU DIOUF

Deux candidats au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'administration du Sénégal (Ena) Tabouret Agne et Abdou Khafoor Diop, ont affirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'après leur admission au concours d'entrée officiellement déclarée et publiée par le directeur de l'établissement, ce dernier est revenu sur cette décision, sans aucune espèce de justifications. A leurs places, d'autres candidats ont été retenus. Plus grave, l'autorité supérieure saisie, depuis le mois de juin dernier, n'a pas réagi, jusqu'à présent, dans le sens d'élucider cette affaire. Ils ont tenu hier une conférence de presse au siège du forum civil à Saint-Louis. Les deux candidats en question auraient été reçus dans un premier temps lors du concours de l'année dernière et leurs noms affichés sur la liste des admis. Avant de recevoir leur quitus leur donnant accès à l'établissement, ils verront leurs noms substitués à d'autres. Ces candidats floués réclament justice et réclament un audit des conditions d'admission à l'Ena. Ils remettent sur la table le lancinant problème des passe-droits dans des structures aussi stratégiques que l'Ena qui forme les hauts fonctionnaires de l'Etat.

Il faut dire que certains responsables de l'Administration, l'impunité aidant, sont coutumiers de tels faits qui ont été constatés à l'Ena et selon certaines voix autorisées, des autorités hautement placées auraient des quotas dans cet établissement pour leurs protégés. Les deux candidats recalés ont-ils été victimes de cette même pratique, on n'en saurait dire plus mais, autant dire que cela n'est pas une nouveauté dans le système éducatif sénégalais.

Les deux candidats pourraient, à ce stade de l'affaire, attaquer l'acte administratif incriminé devant la cour suprême. Et si d'aventure, ils obtiendraient gain de cause, ils devront assigner le directeur de l'Ena devant le tribunal correctionnel, pour « faux et usage de faux ».

MENACE SUR LE PLAN TAKKAL DE «YOONOU YOKOUTE»

La SAR menace d'arrêter de fournir du carburant à la Senelec

Plus question de continuer de fournir du carburant à la Senelec si elle n'honore pas ses encours dus à la Société Africaine de Raffinage. C'est la principale information qu'on peut retenir du point de presse tenu par le collège des délégués au club hier. Quitte à faire revenir les délestages, d'après les syndicalistes en colère contre la société énergétique sénégalaise.

DJIBY GUISSE

Et à cet effet, les travailleurs de la Sar ont lancé un véritable ultimatum, aux allures de « menaces catégoriques » à l'Etat et à la société d'électricité du Sénégal. Et si l'on se fie aux propos tenus par Abdourahmane Cissokho, secrétaire général du Sntpgs (Syndicat National des Travailleurs du Pétrole et du Gaz du Sénégal) : « si dans les jours qui viennent, la Senelec n'honore pas sa facture impayée d'une cinquantaine de milliards, aucune goutte de carburant provenant de la Société africaine de Raffinage n'ira alimenter les centrales de la Senelec ». Pour ces travailleurs de la Sar qui se disent très déçus : « contre les promesses non tenues du Groupe Saudi Ben Laden », groupe repreneur de l'entreprise, après le départ des français du groupe Total, plus question de laisser l'Etat laisser perdurer la mort programmée de leur entreprise, au profit d'une autre société S.a comme eux ». Et le syndicaliste de rappeler que « si l'ancien régime se targuait d'avoir réussi son plan Takkal, c'est grâce à la Sar qui avait tout supporté et fonctionné à perte ». Selon François Diouf, un autre délégué syndical de la maison, « c'est parce que la Sar avait accepté de fournir du carburant à hauteur de 25 Milliards de francs Cfa à la Senelec et de supporter une autre dette de 20 Milliards à titre d'importation de gaz brut pour la Senelec, que ce plan a pu fonctionner correctement ». Dans ce registre de dettes impayées, il faut, selon les syndicalistes, y ajouter les 13 Milliards de l'Etat Sénégalais sur le gaz butane, une dette que l'Etat-aurait, selon le syndicaliste Matar Samb, « demandé de classer purement et simplement, comme une perte ». Ce qui fait, de l'avis des travailleurs de la société de raffinage un lourd passif de près de « 76 milliards de francs Cfa », situation intenable qui risque de conduire « au dépôt de bilan, si rien n'est fait dans les jours qui viennent ». Et c'est justement pour « éviter que le malade convalescent ne se vide de ses ressources et de ses dernières énergies », que les travailleurs du pétrole en général ceux de la Sar en particulier « sont déterminés à braver tous les prédateurs sociaux, économiques et politiques ». Et cela commence par le recouvrement des créances « à de mauvais payeurs, comme la Senelec, quitte à le priver de jus, si tel n'est pas le cas », Macky Sall est ainsi donc averti, « s'il ne veut pas voir son plan Takkal version Yonnou Yokkouté » compromis.

PRODUCTION ANNUELLE DE CIGARETTES DES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Le Sénégal et le Nigeria, les plus grands producteurs

Selon le document de synthèse du Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (Cres), lors de l'atelier du projet régional de Recherche-Action, la moitié de la production de cigarettes de l'Afrique provient du Nigéria mais, le Sénégal fait également figure de grand producteur de cigarettes dans la sous-région. Pourtant, l'industrie du tabac n'est pas un facteur créateur d'emplois.

MAMADOU DJOUF

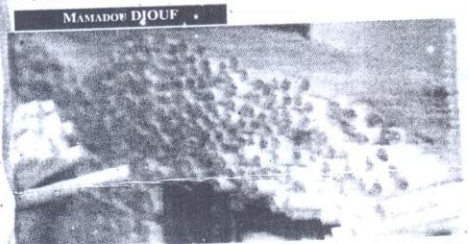

Le Nigéria et le Sénégal perçoivent des devises dans l'industrie du tabac, à l'instar des autres pays de la région. Aussi, la mise en œuvre des politiques anti-tabac strictes pourrait-elle aider ces pays à améliorer leur balance commerciale globale. En outre, il convient déjà de relever que malgré la situation favorable de quelques pays pris individuellement, par rapport au commerce international des produits du tabac, les pays de la sous-région pris collectivement sont systématiquement perdants dans ce commerce. Toutefois, la situation des pays exportateurs nets des produits du tabac (Nigéria et Sénégal principalement) demeure un défi pour la lutte anti-tabac dans la sous-région. Car, il pourrait y avoir une certaine inquiétude, de la part des dirigeants de ces pays, notamment, de voir leur balance commerciale globale se détériorer, sous l'effet d'un déclin de l'industrie du tabac. L'industrie du tabac pourrait, tout aussi, exhiber cet argument pour contrer la lutte anti-tabac.

Un autre argument récurrent, pour contrer les politiques anti-tabac, consiste à alléguer que la contribution de l'industrie du tabac au produit intérieur brut (PIB), à l'emploi et aux revenus serait perdue, advenant un ralentissement de la consommation des produits du tabac. Or, il s'avère que dans la plupart des pays de la sous-région, cette contribution est relativement faible, sinon en déclin.

L'emploi direct, au niveau des principales entreprises de l'industrie, a suivi la même tendance baissière, en lien avec le niveau d'activité, passant de 330 employés en 2008 à 115 en 2010. Corrélativement, la masse salariale versée par l'industrie du tabac est passée d'environ 3,6 millions de dollars en 2008, à 1,7 millions de dollars en 2011. Dans tous les cas, l'industrie du tabac ne représente pas un déterminant important du volume d'emploi salarié dans le pays. En comparaison, l'industrie des technologies de l'information et de la communication (Tic), par exemple, a créé près de 1976 emplois directs en 2009, soit près de 17 fois la création d'emplois directs dans l'industrie du tabac.

Au Sénégal, la contribution des entreprises de fabrication des produits du tabac au Pib s'établit à 0,19 % en 2010, en hausse par rapport au niveau de 2006 qui était de 0,11%. Malgré cette croissance, et alors que le pays est l'un des deux plus grands producteurs de tabac dans la sous-région, la branche « fabrication de produits à base de tabac » reste une des branches d'activité qui contribue le moins au Pib.

Le Quotidien (Burkina Faso)

SOCIETE

TABAGISME DANS L'ESPACE CEDEAO

Des mesures fiscales pour mieux contenir le fléau

Une conférence régionale sur la taxation des produits du tabac se tient à Ouagadougou du 26 au 29 novembre 2012. Cette rencontre des coordonnateurs nationaux de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vise à adopter des mesures fiscales harmonisées qui permettraient de diminuer la consommation du tabac dans l'espace CEDEAO. Elle a réuni une quarantaine de participants venus des quinze Etats membres de la CEDEAO. Des structures internationales comme le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et le consortium économique et social (CRES) ont pris part à la rencontre.

Par Soumoubienkô Roland KI

Le tabagisme est devenu au fil des ans, un véritable problème de santé publique dans les Etats en développement en Afrique subsaharienne. D'où la nécessité d'une synergie d'actions des Etats. C'est pour abonder dans ce sens que les Etats membres de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest se sont réunis à Ouagadougou du 26 au 29 novembre 2012 pour examiner un document final sur la taxation des produits du tabac. L'objectif de la rencontre est de parvenir à harmoniser des mesures fiscales entre les quinze Etats membres de la CEDEAO de sorte à diminuer la consommation du tabac dans l'espace. Selon Robert Geneau du CRDI, le tabagisme est une réelle menace à la santé publique d'où, l'urgence de l'intervention des Etats à travers une action commune. Il a expliqué qu'à travers une meilleure mise en œuvre de la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tabagisme pourrait être considérablement réduit dans le monde. *"Grâce à la convention cadre, le taux de prévalence tabagique qui était de plus de 30% a pu être réduit à 20%"*, a-t-il indiqué. Quant à Paul Nikiéma, directeur général du trésor, la lutte contre le tabagisme devrait passer nécessairement par l'augmentation du prix via une méthode fiscale. C'est pourquoi, il a exprimé l'engagement du Burkina à œuvrer dans ce sens. C'est dans cet ordre d'idées que Salifou Tiemtoré, le directeur des douanes de la CEDEAO, a indiqué qu'il est difficile de comprendre que la cigarette puisse coûter cinq fois moins cher en Afrique qu'en Europe. A en croire celui-ci, l'instrument fiscal est un moyen efficace qui s'offre pour influer sur taxation des produits du tabac en Afrique. Il a mentionné que la conférence régionale permettra un partage d'expériences entre les pays de la CEDEAO en vue d'aboutir à une stratégie fiscale commune contre le tabagisme. Pour sa part, Eric Tiaré, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale a réitéré la détermination du Burkina à soutenir la lutte contre le tabac. Il a souhaité que les participants puissent aboutir à des conclusions satisfaisantes □

Les membres du présidium à l'ouverture de la conférence régionale

Pour Salifou Tiemtoré, le directeur des douanes de la CEDEAO, les mesures fiscales constituent un moyen efficace pour l'augmentation des prix des produits du tabac

Eric Tiaré, le secrétaire général du MAECR a exprimé l'engagement du Burkina à soutenir la lutte contre le tabagisme

Les représentants des quinze Etats de l'espace CEDEAO ont pris part à la conférence régionale

Le Quotidien

N°644 du mardi 27 novembre 2012 11

Le Soir (Burkina Faso)

Enjeux

FISCALITE SUR LES PRODUITS DU TABAC ET DE LA CIGARETTE

Les acteurs en conclave à Ouagadougou

Après Dakar, le projet de la taxation des produits du tabac dans la zone CEDEAO réunit les acteurs à Ouagadougou du 26 au 28 novembre 2012. A travers cette conférence régionale, le consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) poursuit le double objectif du partage des profils-pays réalisés dans les Etats membres de la CEDEAO et la synthèse régionale des travaux.

Par Ousmane Tiendrebeogo

Ph. Le Soir

Le présidium composé de hautes personnalité représentant les deux unions, le CRES, le ministre des affaires étrangères ...

Dans le cadre de sa lutte contre le tabagisme, le consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) a initié un projet régional de Recherche-Action dont le but est de promouvoir la hausse des taxes sur les produits du tabac afin de décourager la consommation en Afrique de l'Ouest dans les quinze Etats membres de la CEDEAO.

Après l'établissement des profils-pays sur la fiscalité du tabac ayant permis de constater les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac, les acteurs se pencheront sur les moyens à mettre en œuvre dans le cadre des unions économiques pour harmoniser ces politiques et pratiques. Ces acteurs sont essentiellement les invités du CRES et ceux de la CEDEAO, les représentants des organisations de lutte contre le tabac, de la société civile, des ministères de la Santé et du Commerce. « *La hausse des prix du tabac est le moyen le plus efficace pour lutter contre le tabac qui, si rien n'est fait, fera 10 millions de morts en Afrique subsaharienne en 2020* », *foi du Pr Abdoulaye Diagne, directeur exécutif du CRES. Le représentant du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), Robert Geneau a rappelé la mission du CRDI qui consiste à aider les Etats à effectuer des recherches rigoureuses sur d'importantes questions comme celle du tabagisme qui gagne toujours du terrain en Afrique, avant de saluer l'implication des unions économiques ouest-africaines dans la lutte antitabac* ». Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, représentant Djibril Y. Bassolet, ministre des Affaires étrangères, Eric Tiaré, comme ces prédécesseurs, a rappelé le danger que représente le tabac pour la zone et salué la présence à cette rencontre des représentants des deux importantes unions de l'Afrique de l'Ouest.

Ph. Le Soir

Les participants représentants des organisations de lutte contre le tabac, de la société civile, des ministères de la Santé et du Commerce...

Soir N° 0200 du jeudi 29 novembre 2012

Le Pays (Burkina Faso)

LUTTE CONTRE LE TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST

Bientôt une fiscalité sur les produits du tabac!

Le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES), en collaboration avec ses partenaires que sont le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a initié un atelier régional de partage des résultats de recherche-action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest. Durant trois jours (26, 27 et 28 novembre 2012), les participants, venus des 15 pays membres de la CEDEAO, vont discuter de la possibilité de la taxation des produits du tabac. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le lundi 26 novembre 2012 à Ouagadougou.

Ambèternifa Crépin SOMDA

Le tabac fait de nombreuses victimes au sein des populations, notamment la frange jeune dans l'espace CEDEAO. Et selon les spécialistes, si rien n'est fait d'ici là sur les décideurs, le tabac deviendra la première cause de décès dans les prochaines décennies. C'est pour prendre à bras le corps cette question importante que le CRES a initié l'atelier régional de partage des résultats de recherche action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest visant à édifier les décideurs sur les similitudes et les divergences des politiques et pratiques actuelles en matière de fiscalité du tabac.

« L'imposition d'une taxe sur les produits du tabac sera la mesure la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre la consommation du tabac »

Le Pr Abdoulaye Diagne, directeur exécutif du CRES, dira que l'objectif de ces trois jours de travaux dans la capitale burkinabè est de présenter au Conseil des ministres de la CEDEAO un projet de nouvelles directives sur la fiscalité du tabac dans la sous-région ouest-africaine. L'étape de Ouagadougou est l'aboutissement des différents rapports issus des 15 pays membres de la CEDEAO sur la fiscalité des produits du tabac et pilotés par le CRES.

Salifou Tientoré a représenté la Commission de la CEDEAO

De Paul Nikiéma, directeur général des Impôts du Burkina, à Robert Geneau du CRDI/Canada, en passant par le Pr Abdoulaye Diagne, directeur exécutif du CRES, chacun est revenu sur les conséquences du tabac sur la santé de l'Homme. Avec des chiffres à l'appui, ils ont déclaré que si rien n'est fait d'ici à 2020, dix millions de personnes mourront du tabac en Afrique. « *Le tabac sera la première cause de décès dans les prochaines décennies si rien n'est fait* », a déclaré Salifou Tientoré de la Commission de la CEDEAO. D'où pour eux l'urgence de mettre l'accent sur la fiscalité sur les produits du tabac pour décourager les fumeurs. Toujours selon eux, c'est la mesure la plus efficace pour réduire sensiblement la consommation du tabac. « *L'imposition d'une taxe sur les produits du tabac sera la mesure la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre la consommation du tabac* », a affirmé Robert Geneau du CRDI/Canada. Les participants issus, de la société civile, des ministères de la Santé et du Commerce, de la CEDEAO et du CRES, auront droit, au cours de ce atelier, à des conférences, à la présentation des rapports profils-pays et à des exposés. Quant au ministre des Affaires étrangères, Djibril Y. Bassolet, dont le discours a été lu par son secrétaire général, Eric Tiaré, il a salué le choix judicieux du CRES et de ses partenaires dans la lutte contre ce fléau qui endeuille chaque année des milliers de familles en Afrique de l'Ouest. Il a souhaité une synergie d'actions des différentes parties pour que la fiscalité sur les produits du tabac soit une effectivité dans l'espace ouest-africain.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Eric Tiaré, a représenté le ministre Djibrill Y. Bassolet

Les officiels à l'ouverture des travaux avec le Pr Abdoulaye Diagne, directeur exécutif du CRES (3e à partir de la gauche)

Les participants, venus des 15 pays membres de la CEDEAO, ont trois jours pour faire des propositions concrètes afin d'amener les Etats membres à imposer une fiscalité sur les produits du tabac

Magazine

WARI

Magazine économique qui traite de l'actualité économique et du développement en Afrique. Chaque semaine, le magazine propose plusieurs dossiers présentés sous forme de reportages qui analysent des programmes en cours de développement. Les secteurs prioritaires comme l'Education, la Santé, l'Environnement, le développement des infrastructures y sont évoqués.

Au sommaire :

Dossier : la CEDEAO adopte une convention générale de sécurité sociale
Les 15 pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) viennent de se doter d'une convention générale de sécurité sociale. Désormais, tout migrant retraité dans Etat membre de la CEDEAO peut, une fois de retour dans son pays d'origine, bénéficier de tous ses droits à la retraite.

Focus : taxation des produits du tabac en Afrique de l'ouest
Les pays d'Afrique de l'ouest veulent lutter contre la consommation des produits du tabac. Pour cela, ils vont augmenter les taxes.
année : 2012
Durée : 26'
Numéro de l'épisode : 51
Nombre d'épisodes : 52

Horaire(s) de diffusion de cette émission :
JEU 20, 22:00
SAM 22, 03:58
SAM 22, 12:33

A consulter :
(Re)voir l'émission sur Tv5mondeplus Afrique